



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

4 Le territoire de la vallée de la Risle
et du Plateau du Lin

20 Pôle environnement

42 Pôle ressources :

- Ressources humaines
- Informatique
- Pacte financier, finances et fiscalité
- Communication

59 Pôle animation de la vie sociale

72 Pôle culture, patrimoine et tourisme

76 Pôle aménagement et services techniques



FRANCIS COUREL

Président de la communauté de communes

Le 22 septembre 2022, le conseil communautaire m'a fait l'honneur de m'élire à la présidence de notre Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Qu'il en soit une nouvelle fois remercié.

Après deux années contraintes par la crises sanitaire, 2022 a démontré la résilience de notre territoire et notre capacité à poursuivre et à engager de nouveaux projets : lancement du schéma directeur de mise en conformité et de modernisation des réseaux d'assainissement collectif du secteur Val de Risle, construction du Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA), achat de la maison médicale de Montfort-sur-Risle ou encore mise à jour du diagnostic du Plan Climat Air Énergie Territorial, un outil indispensable pour conduire la transition écologique et préserver nos espaces naturels. 2022 nous a aussi permis d'affirmer notre solidarité territoriale grâce à la création de fonds de concours destinés à soutenir financièrement les projets communaux.

Ce ne sont que quelques exemples : environnement et développement durable, ressources, animation de la vie sociale, culture, patrimoine, tourisme, aménagement et services techniques, vous trouverez dans ce rapport annuel d'activité de l'année 2022, l'ensemble des chiffres clés et des actions de notre communauté de communes. Toutes visent à accompagner une vie et un développement harmonieux au cœur de notre territoire.

Notre territoire



32 communes

330 Km²



33 000 hab.

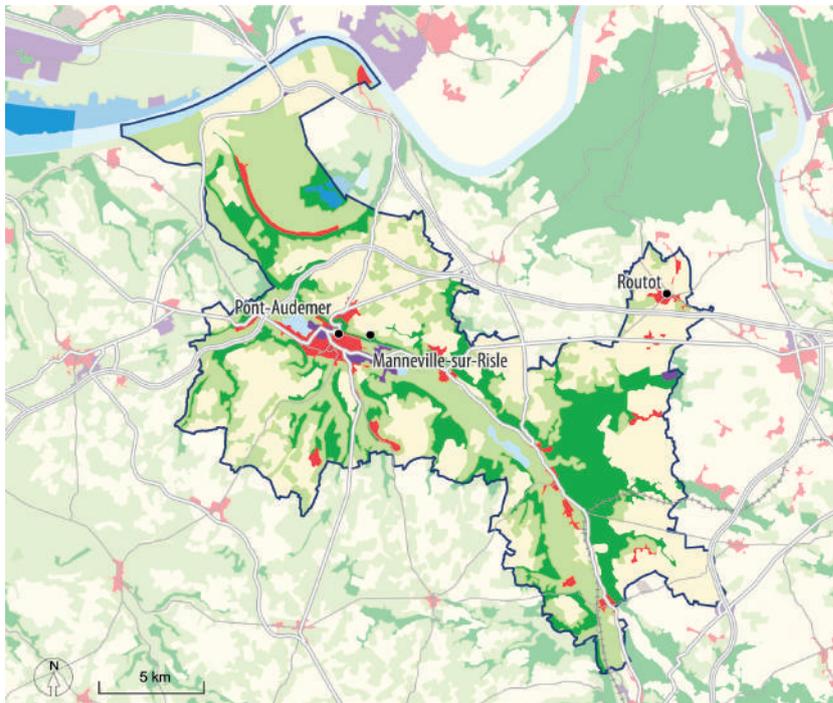
environ 3800
entreprises



Notre Territoire



Occupation des sols



Occupation du sol

- Zones urbanisées
- Zones industrielles/commerciales
- Mines, décharges et chantiers
- Espaces verts artificialisés non agricoles
- Territoires agricoles
- Prairie
- Forêts/milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
- Zones humides
- Surfaces en eau

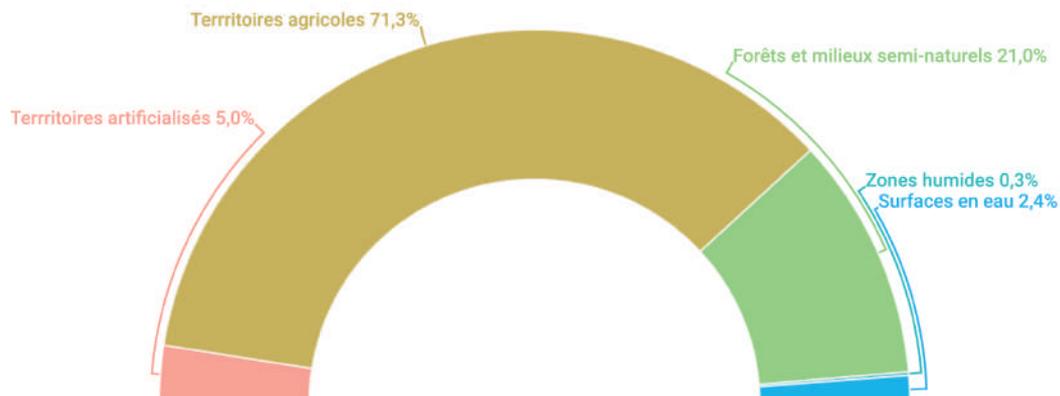
Réseau routier

- Type autoroutier
- Liaison principale
- Liaison régionale
- - - Voies ferrées

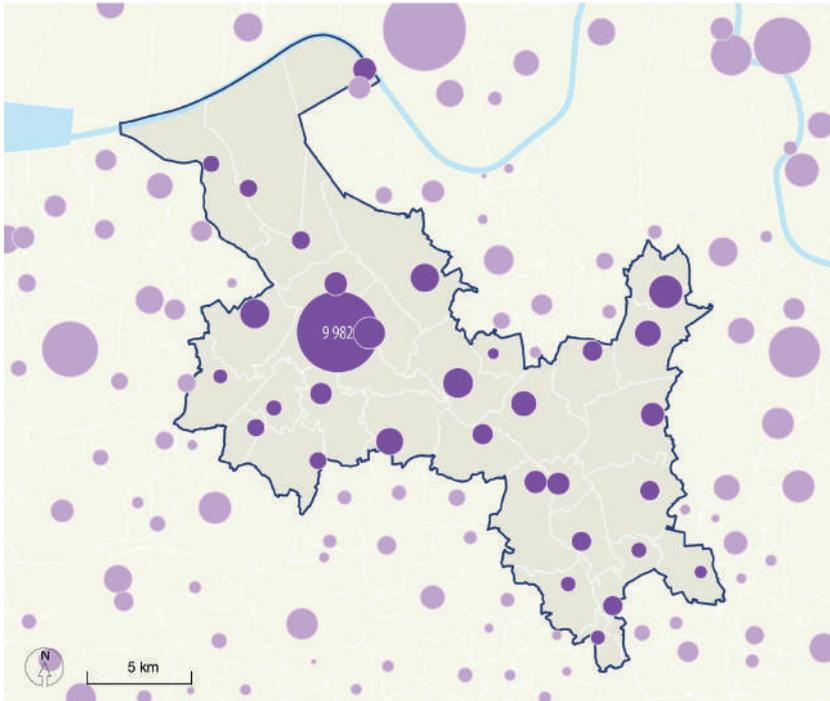
* Sont repérées les trois communes de plus grande taille

aurh Sources : Corine Land Cover 2018
IGN - ROUTE 500 - 2019

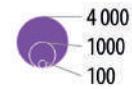
Comment est occupé le sol dans l'intercommunalité ?



La population



Population communale

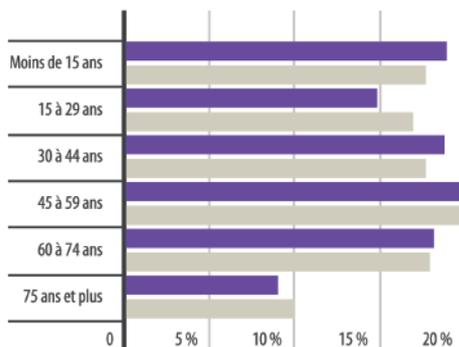


Effectif indiqué pour les communes de plus de 4 000 habitants

Source : Insee - RP 2019

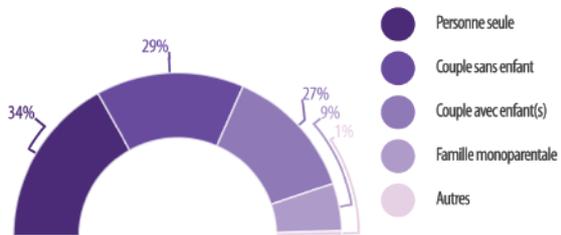


Comment se répartit la population par classe d'âges ?

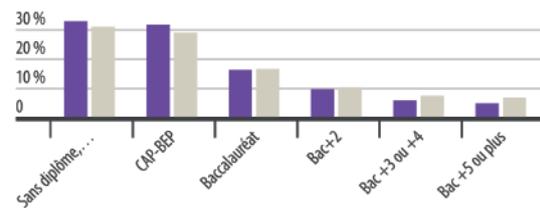


CC de Pont-Audemer/Val de Risle Normandie

Comment sont composés les ménages ?



Quel est le niveau de diplôme ?



CC de Pont-Audemer/Val de Risle Normandie



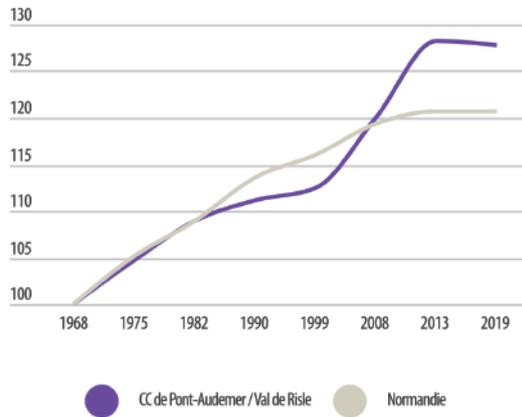


32 801 habitants

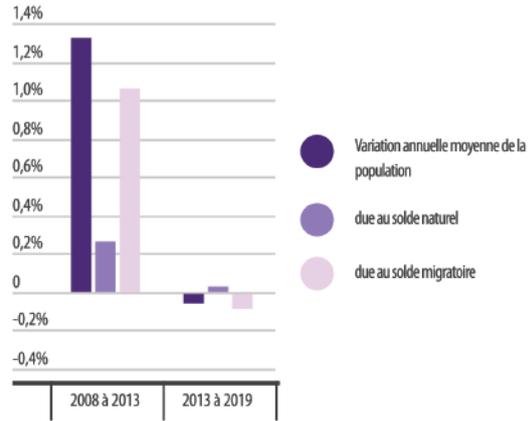
+ 6,5 % en 11 ans

Normandie : +1 %

Comment évolue la population ? (base 100)



Quels sont les facteurs de variation de population ?

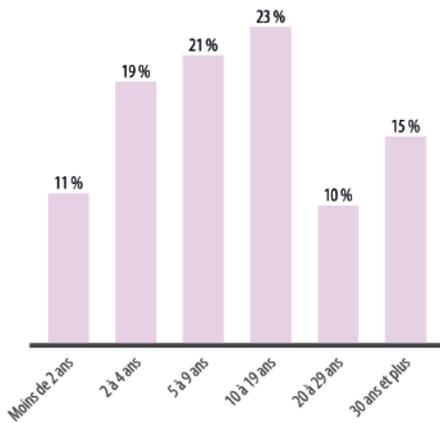


95%

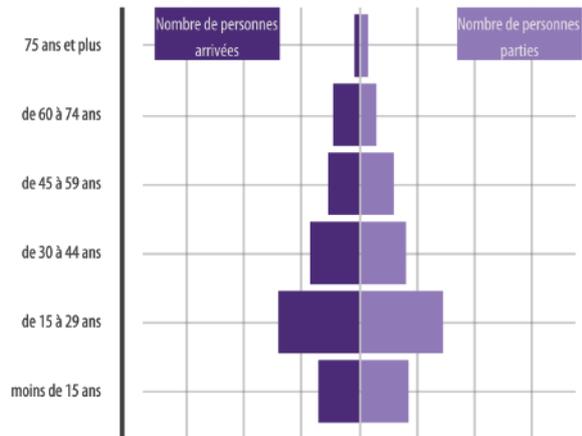
des résidents habitaient l'EPCI un an auparavant



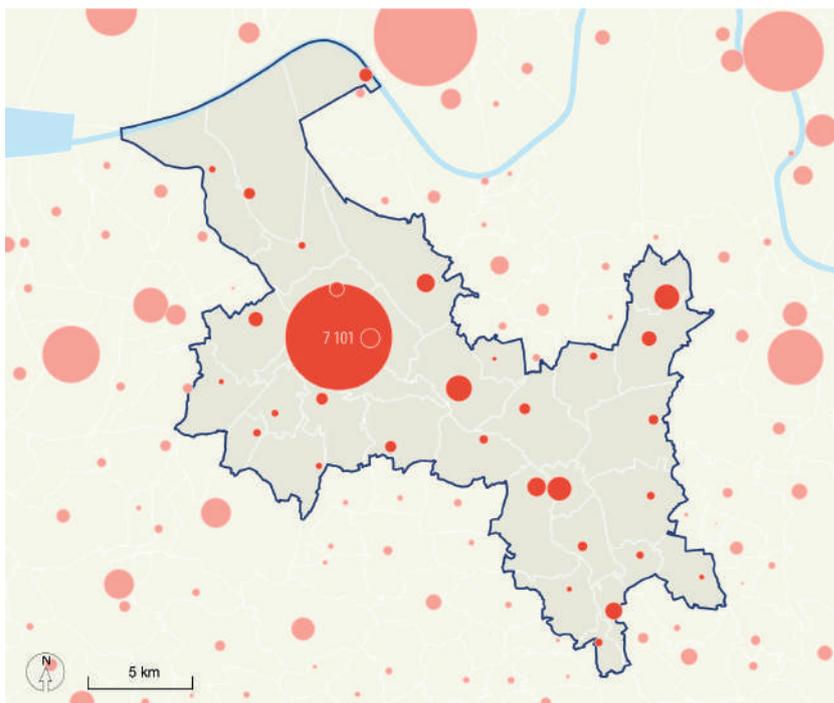
Quelle est l'ancienneté d'emménagement des habitants ?



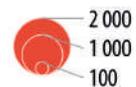
Quel est l'âge des personnes arrivées ou parties de l'EPCI en 1 an ?



Les emplois

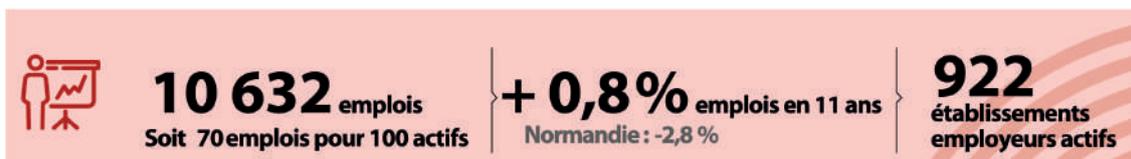


Nombre d'emplois par commune



Effectif indiqué pour les communes de plus de 2 000 emplois

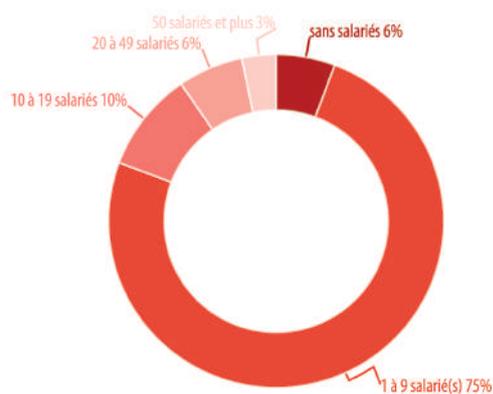
aurh Source : Insee - RP 2019



Quel est le secteur d'activité dominant ?



Quelle est la taille des établissements ?

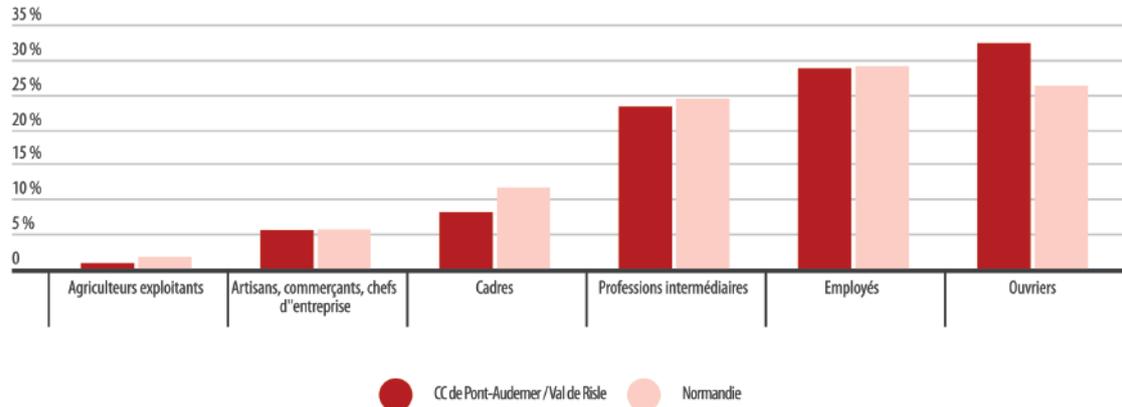




14 998 actifs
Dont 86% d'actifs de
15-64 ans ayant un emploi

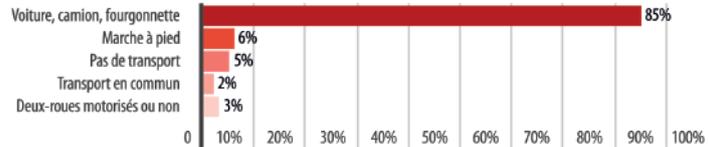
13,9% de chômeurs + **2** points en 11 ans
Normandie : 13,3 % Normandie : + 2 points

Comment se répartissent les actifs par catégorie socio-professionnelle ?



49%
des actifs habitent et
travaillent dans l'EPCI

Quel est le principal mode de déplacement pour se rendre au travail ?



Quels sont l'origine et le lieu de travail des actifs de l'EPCI ?



4309

actifs n'habitent pas l'EPCI et
viennent y travailler



6515

actifs habitent et travaillent
dans l'EPCI



6857

actifs habitent l'EPCI et vont
travailler dans un autre EPCI

Principaux EPCI - lieu de résidence

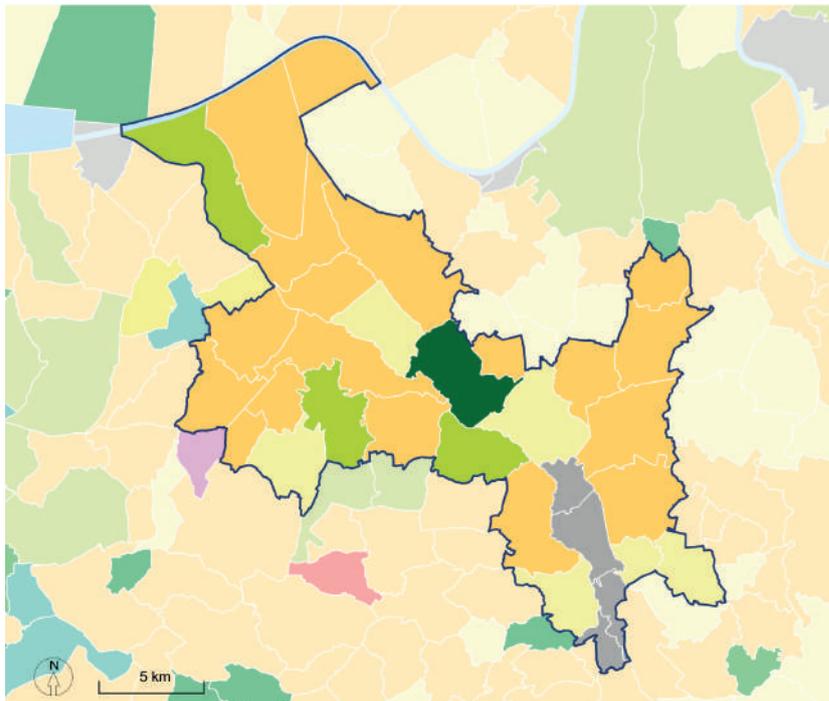
n°1	n°2	n°3
CC Roumois Seine : 26%	CC Lieuvin Pays d'Auge : 26%	CC du Pays de Honfleur-Beuzeville : 13%

Principaux EPCI - lieu de travail

n°1	n°2	n°3
Métropole Rouen Normandie : 24%	CC du Pays de Honfleur-Beuzeville : 16%	CU Le Havre Seine Métropole : 14%



L'agriculture



Orientations technico-économiques (OTEX*) par commune

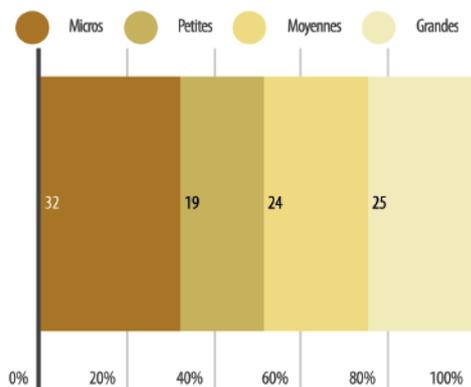
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixtes
- Équidés et/ou autres herbivores
- volailles
- Céréales et/ou oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Polyculture et/ou polyélevage
- Pas de siège d'exploitation

* classement établi à partir des coefficients de production brute standard (PBS)

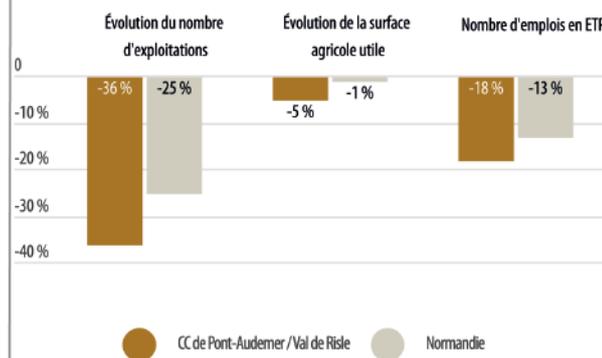
Source : Agreste - Recensement agricole 2020



Quelle est la taille des exploitations ?



Comment a évolué le système agricole ces 10 dernières années ?



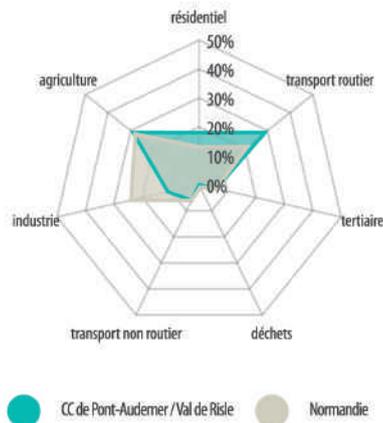
L'impact environnemental



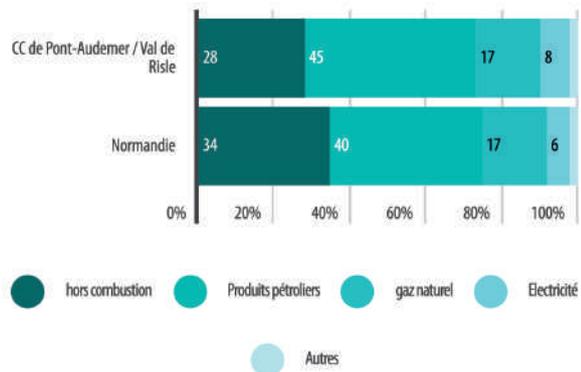
6,0 tonnes brutes équivalent CO₂ émises par habitant
Normandie: 9,3

- 5,2% évolution des émissions entre 2005 et 2019
Normandie: -14,7 %

Quels secteurs d'activité émettent le plus de GES ?

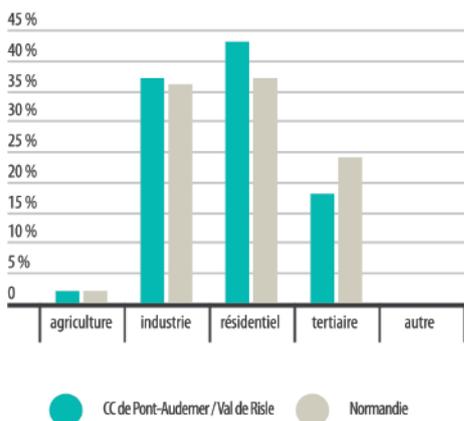


Quels sont les combustibles responsables des GES ?

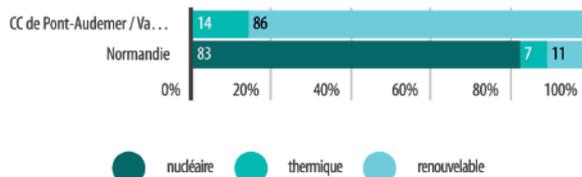


6,5 MWh consommés par habitant
Normandie: 6,9

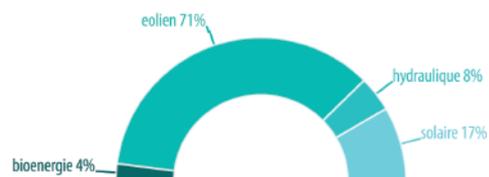
Quels secteurs d'activité consomment le plus d'énergie ?



Quel est le principal mode de production d'électricité ?



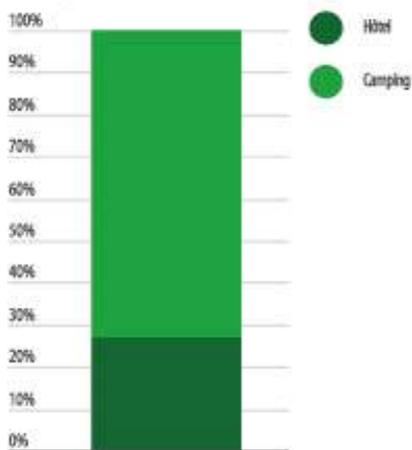
Quelle est la répartition des énergies renouvelables ?



Le tourisme



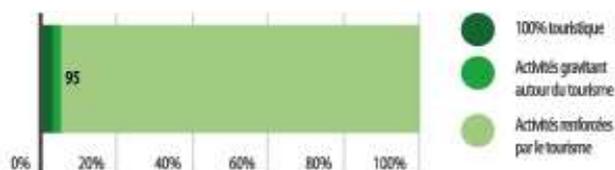
Comment est répartie la capacité d'accueil ?



Quelles gammes d'hôtels sur le territoire ?



Quels types d'emplois touristiques ?



COMPÉTENCES

La Communauté de Communes agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent et des entreprises implantées sur son territoire. Elle intervient de manière significative dans divers domaines.

Compétences obligatoires

Aménagement
de l'espace

Développement
économique

Gestion des milieux
aquatiques et
prévention des
inondations

Gestion des aires
d'accueil des gens du
voyage

Collecte et traitement
des déchets ménagers
et déchets assimilés

Élaboration du Plan
Climat Air Energie
Territorial

Développement
touristique



Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre vie.
- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.
- Voirie communautaire.
- Équipement culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Assainissement des eaux usées.

Compétences facultatives

- Service aux collectivités (SUM, fourrière animale, mandat de maîtrise d'ouvrage...).
- Mobilité.
- Santé.
- Aménagement numérique.
- Accessibilité de la voirie.
- Aide sociale (sur 17 communes).
- Contingent départemental d'incendie (sur 17 communes).



GOUVERNANCE

L'organisation institutionnelle est construite sur 3 niveaux :

- le conseil communautaire
- le bureau communautaire
- les commissions

1 président

10 vice-présidents

56 conseillers communautaires titulaires et 25 suppléants

3 conseillers délégués

9 commissions

Les directeurs et responsables

apportent leur expertise opérationnelle sur la préparation et la mise en oeuvre des compétences communautaires.

Le bureau
oriente et donne l'impulsion politique

9 commissions thématiques
étudient et proposent

Le Conseil Communautaire
débat et décide

Les services communautaires
mettent en oeuvre les décisions et accompagnent les réflexions des commissions



Le bureau communautaire

au 31 / 12 / 2022

Président : Francis Courel

1^{er} Vice-Président : Alexis DARMOIS, en charge des finances, du Projet de Territoire, de la politique de la ville et de la transversalité.

2^e Vice-Présidente : Isabelle DUONG, en charge de la petite enfance, de l'insertion et de l'aire d'accueil des gens du voyage.

3^e Vice-Président : Gérard PLATEL, en charge du patrimoine, de la voirie, du THD, du développement numérique et de la sécurité.

4^e Vice-Président : Marie-Jean DOUYERE, en charge du développement économique et de la lutte contre la désertification médicale.

5^e Vice-Présidente : Florence GAUTIER, en charge de l'attractivité, du tourisme et du personnel.

6^e Vice-Président : Philippe MARIE, en charge de l'eau, des zones humides, de l'assainissement, de l'eau potable et de la mobilité.

7^e Vice-Président : Vladimir HANGARD, en charge de la cohérence éducative et culturelle, du développement de la restauration scolaire de proximité et du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

8^e Vice-Président : Bertrand SIMON, en charge de l'aménagement du territoire et du développement de l'agriculture durable et des déchets ménagers.

9^e Vice-Président : Patrice BONVOISIN, en charge de la communication, de la démocratie participative et du soutien à la ruralité.

10^e Vice-Président : Christophe CANTELOUP, en charge des équipements sportifs et du développement de la pratique sportive de proximité.

Carole DE ANDRES, membre du bureau en charge du développement durable, de la protection de l'environnement et de la restauration de la biodiversité.

Brigitte DUTILLOY, membre du bureau en charge des relations intergénérationnelles.

Christian VOSNIER, membre du bureau en charge de l'habitat.



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

au 31 décembre 2022

Le Conseil de Communauté est l'organe délibérant. Il réunit les 56 conseillers communautaires. Ils prennent les décisions relatives à l'exercice des compétences de la Communauté de Communes. Ils délibèrent sur les projets intercommunaux, les affaires courantes et votent les budgets.

8

conseils communautaires

En 2022

184

délibérations

Les conseillers titulaires

Appeville Annebault
DE ANDRES Carole

Authou
FOURNIER Jean Luc

Bonneville Aptot
GIRARD Fabrice

Bouquelon
BOUCHER Dominique

Brestot
DA SILVA Emilie

Campigny
BISSON Jean Marc
ROULAND Réjane

Colletot
GILBERT Odile

Condé-sur-Risle
LEROY Dominique

Corneville-sur-Risle
BOUET Benoît
DEFLUBE Fabienne

Ecaquelon
DUMESNIL Jean François

Freneuse-sur-Risle
BONVOISIN Patrice
Glos-sur-Risle
TIHY André

Illeville-sur-Montfort
HANGARD Vladimir

Manneville-sur-Risle
DUONG Isabelle
LAMY Denis

Marais-Vernier
CALMESNIL William

Montfort-sur-Risle
BARRE Jean Luc

Perrey
CLUZEL Aurélie
MARIE Philippe

Pont-Audemer
AUBE Patrick
BEAUDOUIN Laurent
BURET Dominique
CABOT Brigitte
CANTELOUP Christophe
DARMOIS Alexis
DUCLOS Richard
DUTILLOY Brigitte
DUVAL Vanessa
GAUTIER Florence
LEFRANCOIS Jean Luc
LOUVEL Maryline
MAUVIEUX Kévin
MONLON Laurette
MOUCHEL Florence
ROSA Mauricette
TIMON Julien
VOLLAIS Jacky

Pont-Authou
VALLEE Franck

Preaux
MORDANT Arnaud

Quillebeuf sur Seine
BOQUET Carine

Rougemontier
ROBILLOT Philippe

Routot
BINET Blandine
DOUYERE Marie Jean

Saint-Mards de Blacarville
SWERTVAEGER Didier

Saint-Philbert-sur-Risle
COUREL Francis

Saint-Samson de la Roque
SENINCK Régis

Saint-Symphorien
RUVEN Michel

Selles
PLATEL Gérard

Thierville
SIMON Bertrand

Tourville-sur-Pont-Audemer
LEGRIX Jean

Toutainville
BLAS Bruno
BOURNISIEN Martine

Triqueville
BAPTIST Mathias





Les conseillers suppléants

Appeville Annebault
RABEL Michel

Authou
PLANTEFEVE Hervé

Bonneville Aptot
FRESSARD Christelle

Bouquelon
DELONGUEMARE Bruno

Brestot
BESSARD Jonathan

Colletot
LEMAITRE Raymonde

Condé-sur-Risle
VANBESIEN Alexandra

Ecaquelon
LEBOUCHER Alain

Freneuse-sur-Risle
GRARD Bernard

Glos-sur-Risle
DUHAMEL Claudine

Illeville-sur-Montfort
TRAVERSE Philippe

Marais-Vernier
POULAIN Jany

Montfort-sur-Risle
MEAUDE Bernard

Pont-Authou
TOUSSAINT Christophe

Preaux
DUCLOS Emmanuel

Quillebeuf-sur-Seine
QUEVAL Marie Christine

Rougemontier
CACAUX Anita

Saint-Mards de Blacarville
LEBEE Laurent

Saint-Philbert-sur-Risle
DROUET Romain

Saint-Samson de la Roque
GLEMOT Marie Claire

Saint-Symphorien
VETEL Alain

Selles
CHARPENTIER Benoît

Thierville
FOUTREL Martine

Tourville-sur-Pont-Audemer
MONTIER Sylvie

Triqueville
POTTIER Marie José





Pôle environnement

SERVICE ASSAINISSEMENT

Equipe :

- 1 responsable
- 1 technicien contrôles de branchement
- 1 agent maintenance électromécanique + analyses labo
- 3 chauffeurs hydrocureur
- 2 suiveurs hydrocureur

Matériel :

- 3 camions hydrocureurs
- 1 camion avec grue auxiliaire
- 1 VL électrique
- 1 caméra
- 1 machine à fumée



Missions principales :

- Entretien et suivi des systèmes de collecte et traitement des eaux usées :
 - Désobstruction des branchements (exclusivement domaine public)
 - Désobstruction du réseau
 - Curage des réseaux
 - Sécurisation tampons (couvercles de regards)
- Contrôles des branchements eaux usées
- Instruction des demandes d'urbanisme
- Mise en place des arrêtés d'autorisation de rejet industriels
- Gestion des créations de branchements eaux usées (marché Bouygues)
- Gestion des petites réparations réseaux et branchements (marché Bouygues) : remplacement de tampon
- Entretien des réseaux d'eaux pluviales (convention)



Figure 1 : tampons à remplacer



CHIFFRES CLÉS (2022)

Arrêtés d'autorisation de rejet
établis en 2022

12

417

Contrôles de branchement

Contrôle rendu obligatoire au
01/11/2021 dans le cadre des
ventes

Branchements neufs

10

Tampons remplacés

27

5.95

Km de réseau eaux
usées curé

Objectif annuel 10km

Interventions

Débouchages de réseau en
domaine public exclusivement,
sécurisation, dératisation du réseau

183

Convention d'entretien
eaux pluviales

Convention avec les communes
pour l'entretien des ouvrages de
collecte des eaux pluviales
(compétence communale)

8



CHIFFRES CLÉS : VOLUMES D'EAU TRAITES (2022)

894 840
 m^3

STEP de Pont-Audemer

A savoir :

Chaque Français
consomme en
moyenne 146 litres
d'eau par jour

STEP de Montfort sur Risle

54 034
 m^3

55 389
 m^3

STEP de Routot

STEP de Quillebeuf sur Seine

32 107
 m^3

9 403
 m^3

STEP de Rougemontier

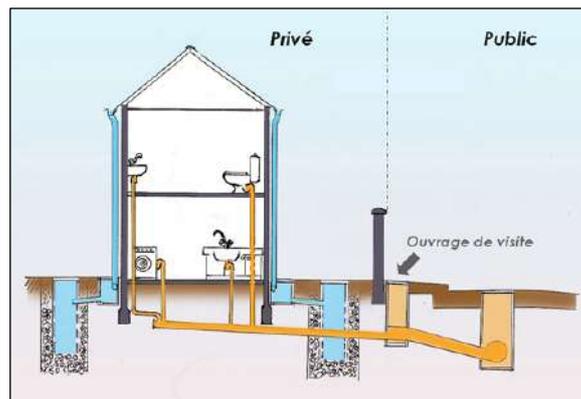


Contrôles de branchement

La Collectivité a rendu obligatoire le contrôle de branchement dans le cadre des ventes à compter du 1^{er} novembre 2021. Un technicien a été recruté pour accomplir cette mission.

Les enjeux sont **sanitaires, environnementaux et économiques** :

- limiter la surcharge des réseaux
- identifier les rejets directs d'eaux usées au milieu naturel (préservation des zones humides, RAMSAR)
- fiabiliser la qualité de traitement des stations d'épuration (les eaux diluées rendent le traitement plus difficile)
- limiter les coûts d'exploitation et de maintenance des ouvrages électromécaniques
- réduire les coûts énergétiques de fonctionnement en limitant les volumes à pomper

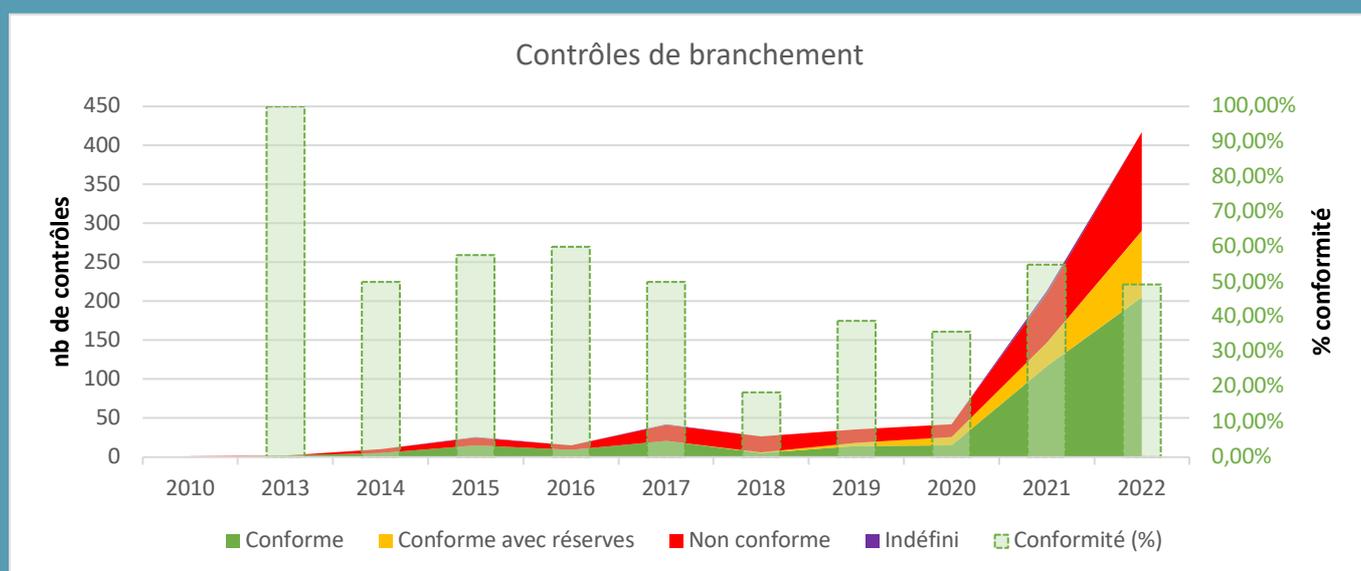


Coût du contrôle : 180 €

Figure 2 : Formulaire de demande de contrôle de vente

Evolution du nombre de contrôles réalisés

	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Nombre	1	2	10	26	15	42	27	36	42	213	417	831
Conforme	0	2	5	15	9	21	5	14	15	117	205	408
Conforme avec réserves	0	0	0	0	0	0	1	4	11	30	85	131
Non conforme	1	0	5	10	6	20	21	18	16	62	127	286
Indéfini	0	0	0	1	0	1	0	0	0	4	0	6
Conformité (%)	0,00	100,00	50,00	57,69	60,00	50,00	18,52	38,89	35,71	54,93	49,16	49,10



Arrêtés d'autorisation de rejet

"Tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques, dans les égouts publics, doit être préalablement autorisé par la collectivité à laquelle appartiennent les ouvrages qui seront empruntés par ces eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel. L'autorisation fixe, suivant la nature du réseau à emprunter ou des traitements mis en œuvre, les caractéristiques que doivent présenter ces eaux usées pour être reçues.

article L 1331-10 du Code de la santé publique

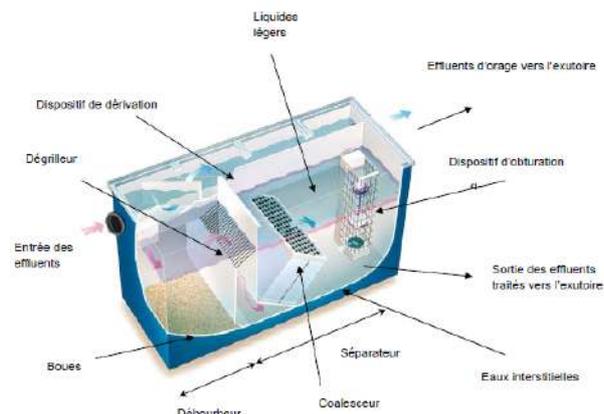


Figure 4 : schéma d'un déboureur déshuileur

Les enjeux sont :

- **Techniques** : Les volumes et la charge de pollution issus de l'activité industrielle doivent rester compatibles avec le dimensionnement de l'installation de traitement
- **Environnementaux** : Maîtrise par la collectivité des pollutions engendrées et de la qualité des boues de station dont dépendent directement les possibilités d'élimination ou de valorisation de ces boues
- **Economiques** : ne pas réduire les possibilités de développement de la collectivité ni impliquer un surcoût pour l'utilisateur. Le traitement des effluents par la collectivité implique pour l'entreprise le paiement d'une redevance d'assainissement en contrepartie du service rendu.
- **Juridiques** : Partage des responsabilités entre les industriels et la collectivité.



Figure 3 : Formulaire de demande d'autorisation de rejet d'EU non domestique

113 arrêtés d'autorisation de rejet sont en place sur l'ensemble du territoire de la CCPAVR

Branchements neufs et petits travaux

En 2022, le marché de travaux pour la création des branchements eaux usées et petites réparations a été attribué à l'entreprise Bouygues Energie et Services.

10 branchements ont été réalisés et 27 tampons remplacés.

Une fois le branchement réalisé en domaine public, et lorsque le propriétaire a achevé ses travaux en domaine privé, le service assainissement réalise le contrôle du branchement.



Figure 5 : Formulaire de demande de création de branchement

Tous les immeubles qui ont accès au réseau d'assainissement disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique, soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitude de passage, doivent **obligatoirement** être raccordés à ce réseau (gravitairement ou par refoulement) dans un délai de deux ans à compter de la date de mise en service de ce réseau. Il est entendu par date de mise en service la date de réception du réseau par la collectivité.

article L.1331-1 du Code de la Santé Publique



Etudes 2022 : Schéma directeur d'assainissement Pont-Audemer et Quillebeuf

: Datant de 2006, leur révision était nécessaire en vue d'établir un nouveau programme de travaux.

Assistant à maitre d'ouvrage -
66 660.00 € HT - CAD'EN

Bureau d'études - 510 525.00 € HT
Verdi/IRH/Drivtec/Duseo/Expea

Avancement : démarrage 14/02/2022. Phase 1 en cours (état des lieux, bilans de fonctionnement, reconnaissance de terrain, audits STEPs

Attendus : programme hiérarchisé de travaux, révision du zonage, intégration du réseau sous SIG... fin : juillet 2023

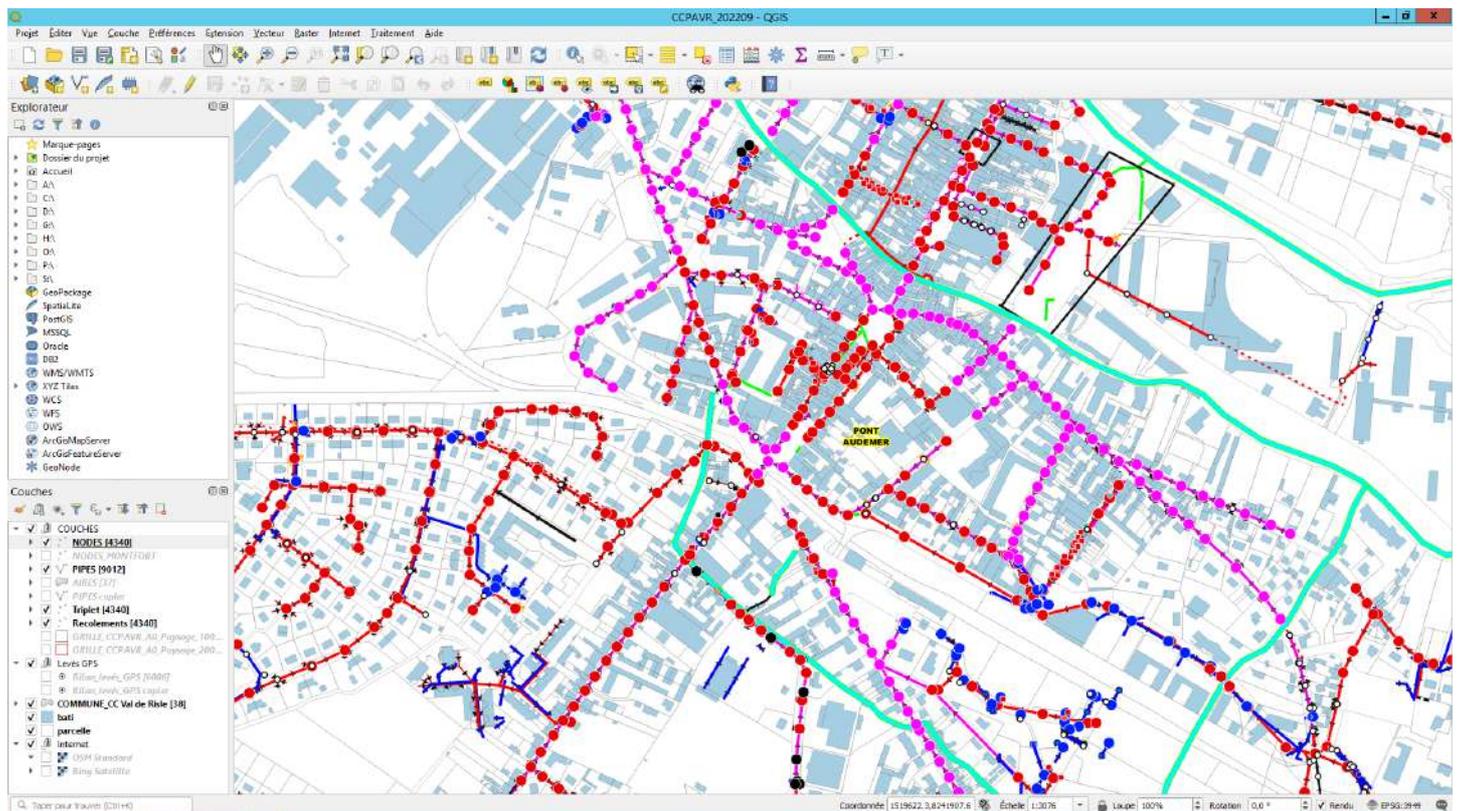


Figure 6 : Extrait du SIG

Schéma directeur d'assainissement ou SDA : étude de diagnostic et d'orientation destinée à programmer et hiérarchiser les projets et les travaux d'assainissement sur le territoire de la communauté de communes. Il permet de réactualiser les études réalisées précédemment par les communes. Il aboutit à définir le zonage d'assainissement des eaux usées et à un programme de travaux hiérarchisé.

Système d'information géographique ou SIG : un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques

Zonage d'assainissement : document établi au niveau communal ou intercommunal, consistant à définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir. L'alternative pour chaque portion du territoire est d'être définie comme zone d'assainissement collectif ou non-collectif



Etudes 2022 : Schéma directeur secteur Val de Risle

Le SDA lancé en 2019 a débouché sur un programme de travaux. La préparation de ce programme a nécessité une maîtrise d'œuvre technique. Ces études menées entre 2021 et 2022 ont abouti à la rédaction d'un marché public de travaux.

Le programme a été scindé en 4 opérations : 3 lots réseau et un lot station d'épuration.

- Création d'un parcours pédagogique : circuit de visite, ruches, panneaux pédagogique, promontoire
- Réseaux en grès : meilleures valeurs de stabilité, d'étanchéité et de robustesse avec une résistance extrême à l'abrasion et à la corrosion, longue durée de vie et coût d'entretien et de maintenance très faible. 100% recyclable.
- Restructuration de la collecte (sécurisation du maillage)
- Réhabilitation des postes de relèvement (sécurité / conditions de travail / fiabilité)

AMO – 73 860.00 € HT - CAD'EN

MO – 363 900.00 € HT

Verdi/Viamap/Planterose/Duseo/Expea

Travaux (2023) :

Lot 1 : SAUR : 793 710 €HT

Lot 2 : SOGEA : 2 863 259€HT

Lot 3 : SARC/ATEC/BOUYGUES : 2 049 236 €HT

STEP : WANGNER/VAUBAN/VANDERMEERSCH :
3 785 379 €HT

Avancement :

- Démarrage 03/05/2021
- Juin 2022 : attribution des marchés de travaux
- Démarrage des travaux : mai 2023

Attendus : fin des travaux : juin 2024

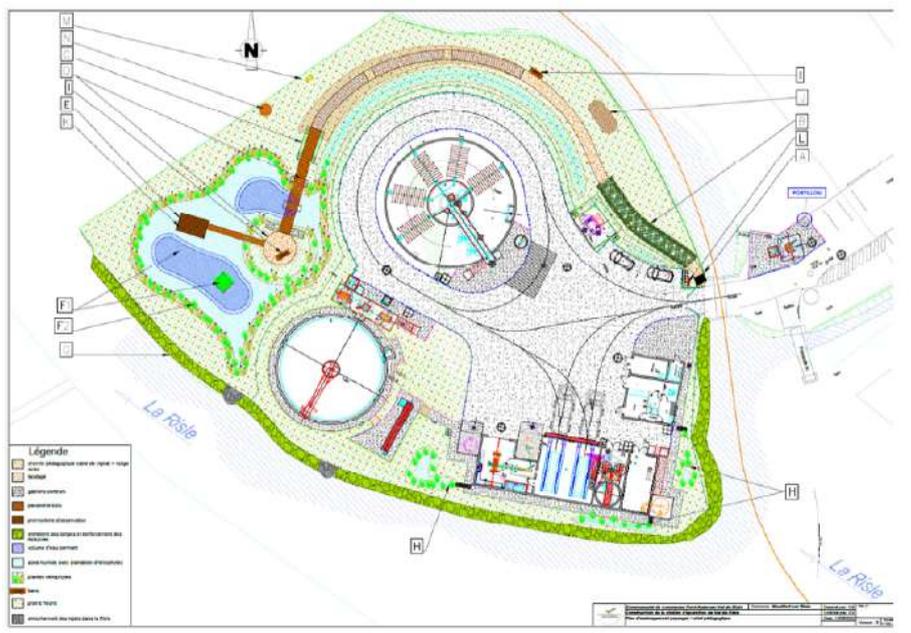


Figure 8 : Plan de la future STEP Val de Risle et son parcours pédagogique



Etudes 2022 : Routot, gestion des eaux claires parasites

La problématique des eaux claires parasites a conduit la DDTM à suspendre l'urbanisation de la commune, la collectivité a donc engagé des études complémentaires pour proposer des solutions techniques.

Le projet consiste en la réhabilitation de réseaux et en la pose d'un bassin de stockage-restitution dans l'enceinte de la station d'épuration qui permettra de gérer l'excédent de temps de pluie.

Néanmoins, les travaux engagés n'exonèrent pas la Collectivité de la suppression des eaux claires à la source. Les usagers identifiés comme pourvoyeurs d'eau claire (gouttière raccordée aux eaux usées) devront donc continuer à se mettre en conformité.

AMO – 4 500 € HT - CAD'EN

MO – 9 107 € HT Verdi/Viamap

Travaux (2023) :

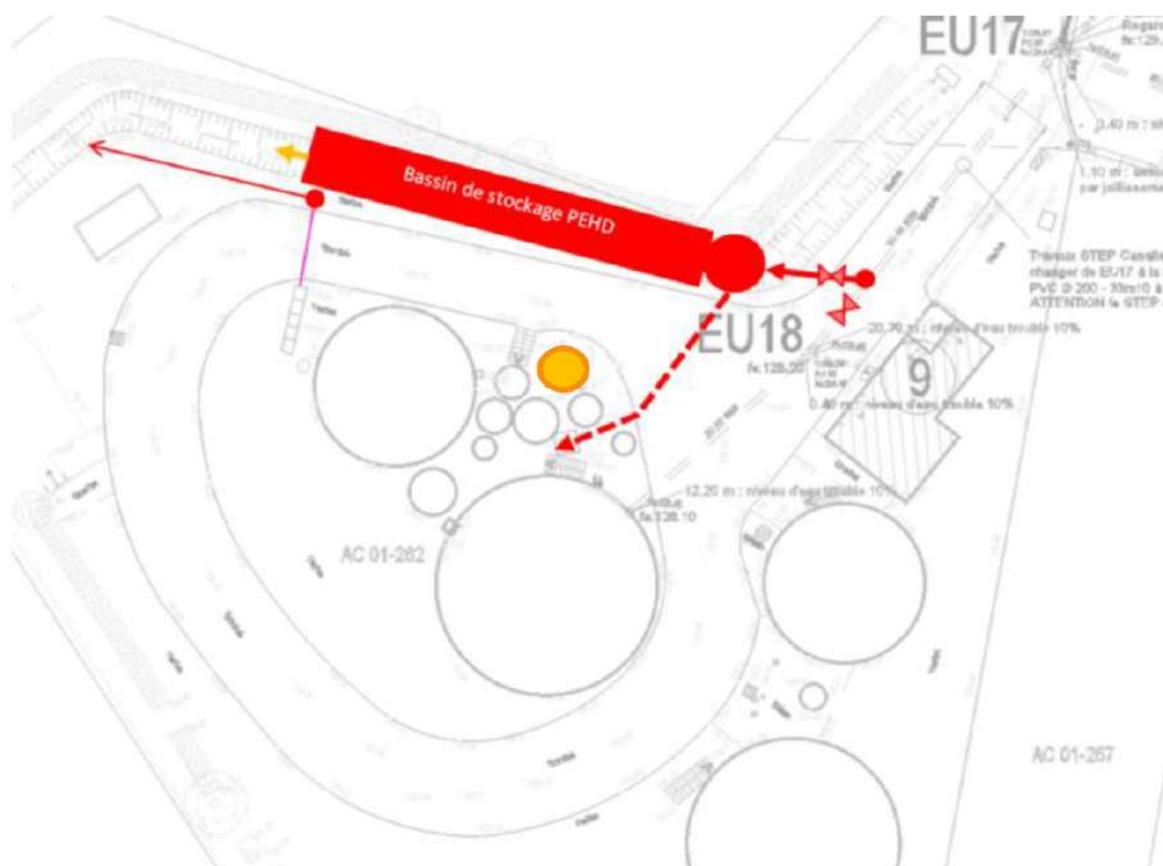
lot 1 (SARC) : 248 090 € HT

lot 2 (Bouygues) : 194 050 € HT

Avancement :

- Démarrage 03/05/2021
- Juin 2022 : attribution des marchés de travaux
- Démarrage des travaux : juillet 2023

Attendus : fin des travaux : **septembre 2023**



Travaux 2022

CONTEXTE :

Lotissement la Source :

Identifié comme rejet direct en Risle de 10 habitations, le lotissement de la Source à Montfort sur Risle a fait l'objet d'un raccordement au réseau d'eaux usées

PR Croix hamel 2 :

Poste vétuste non télé-surveillé



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Un réseau a été créé en grès émaillé. Le réseau achemine les effluents vers un nouveau poste de relèvement équipé d'une télégestion qui les refoule vers le réseau d'eaux usées de la rue Saint Pierre.

A l'issue de cette phase de travaux, seuls les 6 logements de la partie haute du lotissement se sont vus raccordés. Les 4 autres seront inscrits dans un programme de travaux groupés car ils nécessitent des travaux en domaine privé.

Le poste de relèvement « croix hamel 2 » de Saint Mards de Blacarville a été intégralement réhabilité (génie civil, hydraulique, armoire électrique, télégestion). Il a également été légèrement déplacé pour sortir du couloir de ruissellement.

INVESTISSEMENTS :

MOe : Viamap – 14 456.40 € HT

Travaux : SARC – 151 878.00 € HT



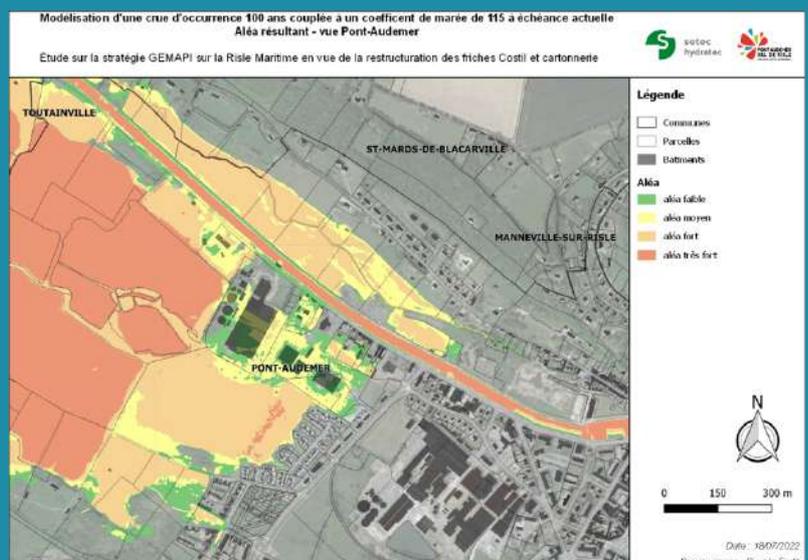
Etude sur la stratégie GEMAPI sur la Risle maritime en vue de la restructuration des friches Costil et Cartonnerie



Site de la Cartonnerie à Pont-Audemer

Dans l'optique d'un aménagement des friches de l'ex tannerie Costil et de la Cartonnerie, la commune de Pont-Audemer a souhaité évaluer le risque inondation par les crues de la Risle maritime sur ces deux lieux patrimoniaux. Un marché d'étude a donc été lancé afin de répondre à cette question et de proposer des aménagements à ces deux parcelles en adéquation avec les résultats des modélisations hydrauliques. **Durant l'été 2022 le groupement choisi (Les Mameurs, Urban Water, Setec Hydratec et Biodiversita) ont échangé avec les élus sur la vision du territoire et avec l'Etat sur le calage du modèle. Le montant total de l'étude est de 147 317 € HT, financé à hauteur de 80 % par l'Etat (Fonds National d'Aménagement et de Développement du territoire) et la Région Normandie. Chiffres clés**

Les résultats du modèle hydraulique, validé par la DDTM, ont permis de montrer une bonne similitude avec le PPRI actuel. L'enveloppe de crue obtenue pour un crue d'une période de retour 100 ans avec un débit de la Risle de 159 m³/s assure que le terrain de la Cartonnerie ne sera pas touché, contrairement au site Costil légèrement inondé par la remontée des étangs. 6 scénarios actuels ont été simulés, 6 pour l'horizon 2100 avec une surcote marine d'un mètre et 6 autres avec en plus une augmentation des précipitations de 13,6 %.



Carte d'aléas pour une crue de période de retour 100 ans associée à une marée coefficient 115



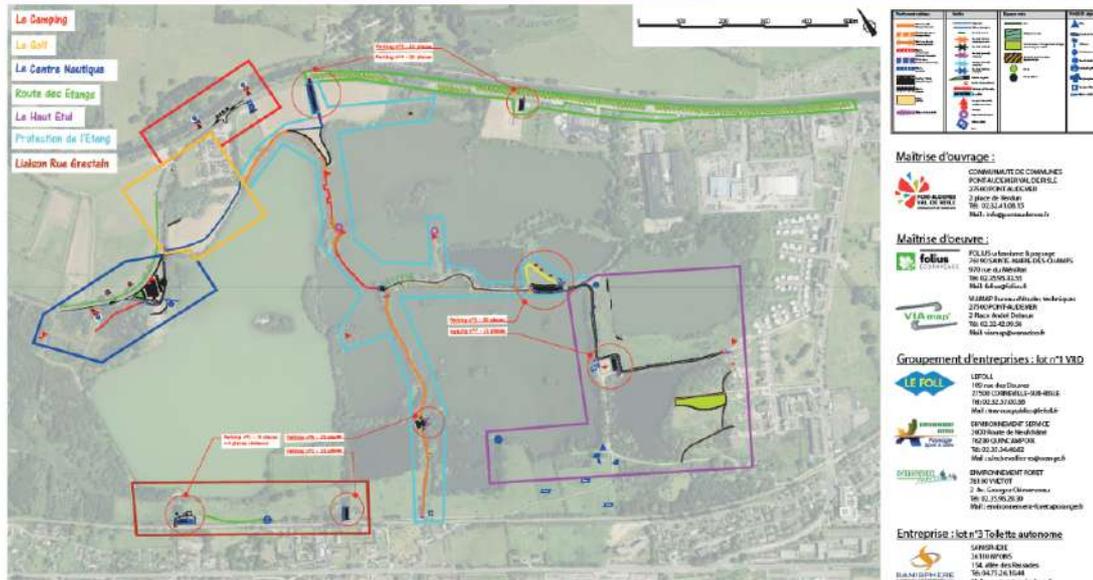
Aménagement et plan de gestion des étangs de Pont-Audemer Val de Risle

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PONT-AUDEMER VAL DE RISLE

Réalisation de la 2ème tranche des travaux des étangs de Pont-Audemer



Ci-contre : Panneau de chantier des aménagements



Coût total de l'opération : 940 000 € HT
Fin de chantier Juin 2023

Avec le soutien financier de :



Le contrat de territoire de la Région Normandie permet à la Communauté de Commune Pont-Audemer Val de Risle de réaliser des travaux d'aménagement sur le site avec le soutien de l'Etat, de la région Normandie et du département de l'Eure à hauteur de 80 %. La recalibration des chemins, la création de parkings périphériques pour limiter les voitures et des aménagements de mise en valeur (chemins en platelage bois, observatoires à oiseaux, panneaux de communication, renouvellement de l'aire de jeux, toilettes sèches...) ont été réalisés sur l'année 2022 et 2023. Cette action d'un montant de 940 000 € HT n'est qu'une partie de la fiche du contrat de territoire, d'un montant total de 1 150 000 € HT. En effet, un plan de gestion est en cours de rédaction actuellement par le bureau d'étude Routier Environnement.

Le département de l'Eure, qui labellise des Espaces Naturels Sensibles comme les étangs de Pont-Audemer Val de Risle, et l'Agence de l'Eau Seine Normandie financent 80 % du plan de gestion. La démarche se déroule en 3 temps : l'état des lieux avec les inventaires et des rencontres avec les acteurs, une identification des enjeux et objectifs et pour finir l'élaboration d'un document de gestion sur 5 ans.



Travaux autour de l'aire de jeux (août 2022)



Restauration des mares communales



Journée Techniques du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Normandie le 8 novembre 2021

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) s'est engagée à mettre en œuvre, avec le soutien du CEN Normandie, le Programme Régional d'Action en faveur des Mares (PRAM). C'est ainsi que les travaux de restauration de 3 mares sur la commune d'Appeville-Annebault et 3 autres sur la commune de Brestot en 2022 ont été réalisés par les services de la collectivité à la suite des inventaires faune/flore et les prescriptions faites par le CEN. Les inventaires ont permis de relever et de s'adapter à la présence d'espèces protégées sur les mares mais aussi de pouvoir évaluer le retour de la biodiversité après les travaux.

Cependant afin d'augmenter le nombre de mares communales restaurées chaque année la CCPAVR va mettre en place dès 2023 un marché d'étude. En effet, le maître d'œuvre aura pour mission de faire les inventaires avant et après travaux, les dossiers règlementaires et le suivi des opérations. Ce marché d'un montant de 40 000 € environ, soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, sera combiné à un autre pour les travaux. L'objectif est l'aménagement de 10 mares par an sur les années 2024, 2025 et 2026.



Travaux de curage sur la mare de la forge à Appeville-Annebault



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Les missions du SPANC

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service de proximité chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation (aspects techniques et réglementaires).

Ce service a également pour mission obligatoire de contrôler les installations d'assainissement non collectif (ANC) neuves et existantes.

3 techniciens 7450 installations

Urbanisme

Les mairies doivent obligatoirement consulter le SPANC afin de rendre un avis sur la faisabilité des projets nécessitant un document d'urbanisme : déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme et permis de construire.

Le service vérifie que l'assainissement, s'il existe, est compatible avec les travaux projetés ou que son installation est possible dans le cas contraire.

Chiffres clés : 41 dossiers d'urbanisme instruits en 2022

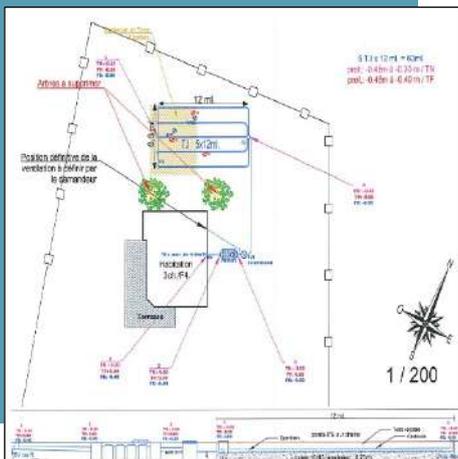


Contrôle de conception

Ce contrôle concerne tous les travaux, qu'il s'agisse d'une installation neuve, d'une modification ou d'une réhabilitation.

Lors de cette étape, le SPANC vérifie l'adaptation du projet d'installation par rapport à la nature du sol, à l'habitation et à l'environnement.

Chiffres clés : 103 contrôles effectués en 2022



Contrôle d'exécution

Ce contrôle a pour objectif de vérifier la concordance du projet validé avec l'installation effectivement réalisée, de vérifier la conformité des travaux vis-à-vis de la réglementation en vigueur et de recueillir une description de l'installation qui sera, par la suite, réutilisée lors de contrôles de bon fonctionnement et d'entretien.

Chiffres clés : 79 contrôles effectués en 2022



Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien

Ce contrôle concerne les installations existantes qui doivent faire l'objet d'un contrôle par le SPANC au moins une fois tous les 10 ans.

Il consiste à vérifier sur place le respect des prescriptions réglementaires en vigueur et l'absence de risque avéré de pollution de l'environnement ou de danger pour la santé des personnes. L'installation doit être vérifiée et correctement entretenue par l'utilisateur.

En cas de vente, le propriétaire-vendeur doit joindre un rapport de visite de moins de 3 ans au diagnostic technique.

Chiffres clés : 338 contrôles effectués en 2022





Plan Climat Air Énergie Territorial

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) a initié une démarche de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en 2018, reconnu d'intérêt général pour le territoire.

Les objectifs d'un PCAET sont de :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES),
- S'adapter au changement climatique,
- Réduire les consommations d'énergie,
- Améliorer la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

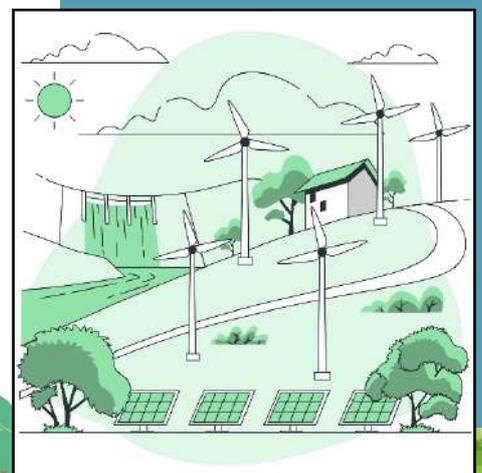
En 2022, la CCPAVR a mis à jour le diagnostic PCAET et les données ont été partagées lors des réunions de travail composées des acteurs institutionnels et des élus.

Territoire 100% Énergies Renouvelables (EnR)

En 2021, la CdC Pont-Audemer Val de Risle a été reconnue lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoire 100% EnR de l'ADEME et de la Région Normandie.

Cette démarche est complémentaire à celle du Plan Climat (PCAET), elle vise à atteindre :

- ✓ -40% de consommation d'énergie en 2030 et -50% en 2040 par rapport à 2012
- ✓ 50% de couverture en énergie renouvelable en 2030 et 100% en 2040





Accompagnement à la Rénovation Énergétique

Depuis plus d'une dizaine d'années, la CCPAVR a mis en place un accompagnement des habitants pour la rénovation énergétique de leur logement en partenariat avec l'organisme SOLiHA. Cet organisme pilote le dispositif France Rénov sur le territoire de la CCPAVR.

Des permanences sont organisées sur les communes de Pont-Audemer, Montfort-sur-Risle, Routot et Quillebeuf-sur-Seine.

Plus d'information sur : <https://www.soliha-normandie-seine.fr/carte/>

Chiffres clés 2022 : 230 sollicitations / 163 contacts / 69 personnes renseignées lors des permanences 10 projets de travaux accompagnés

Surveillance de la qualité de l'air

Depuis 2019, la CCPAVR est adhérente auprès de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air ATMO Normandie.

En 2021 et 2022, la station de mesure ATMO de Quillebeuf-sur-Seine a été rénovée et améliorée avec de nouveaux appareils pour mesurer plus efficacement la qualité de l'air.



Sensibilisation & événements

Depuis le début des années 2010, la CCPAVR est partenaire de la Maison des Jeunes et de la Culture de Bernay pour organiser le Festival Génération Durable.

Il s'agit du festival du film documentaire, de fiction et d'animation sur la thématique du développement durable. Il comprend également des spectacles, des ateliers participatifs, des animations scolaires (école, collège, lycée) et tout public. Il a lieu une fois par an au mois d'octobre pendant une dizaine de jours.

Chiffre clé : 485 personnes ont participé au festival en 2022 (animations, films, lycées).



CHIFFRES CLÉS

905

GWh/an

Consommation en énergie de la CCPAVR

Soit **27 MWh par habitant par an** pour l'année 2018.

La consommation totale, à périmètre équivalent, a augmenté de 23% par rapport à 2005.

Il s'agit de la consommation toutes énergies confondues : produits pétroliers, gaz naturel, électricité, bois-énergie.

3

secteurs

Les principaux secteurs d'activité consommateurs d'énergie

L'industrie et le secteur résidentiel (les habitations) sont les deux secteurs les plus consommateurs représentant un total de **62 % de l'énergie consommée** sur le territoire. En troisième position, le secteur des **transports** compte pour **27 %** du total de l'énergie consommée au sein de la CCPAVR.

10%

Production d'énergie renouvelables

89 GWh d'énergie renouvelables ont été produits sur la CCPAVR soit 10% du total de l'énergie consommée par le territoire, en 2019.

Les différents types d'énergies renouvelables présents sur l'intercommunalité : bois-énergie / biomasse (62%), éolien (18%), pompe à chaleur (10%), hydroélectricité (7%), solaire photovoltaïque (2%), solaire thermique (0,3%), méthanisation (1%).

6

tonnes eq.
CO₂/hab/an

Gaz à effet de serre

Les principaux secteurs émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES) sont : le transport, l'agriculture et l'industrie. Ces secteurs représentent 75% des émissions.

6

Polluants
atmosphériques
principaux

Polluants atmosphériques

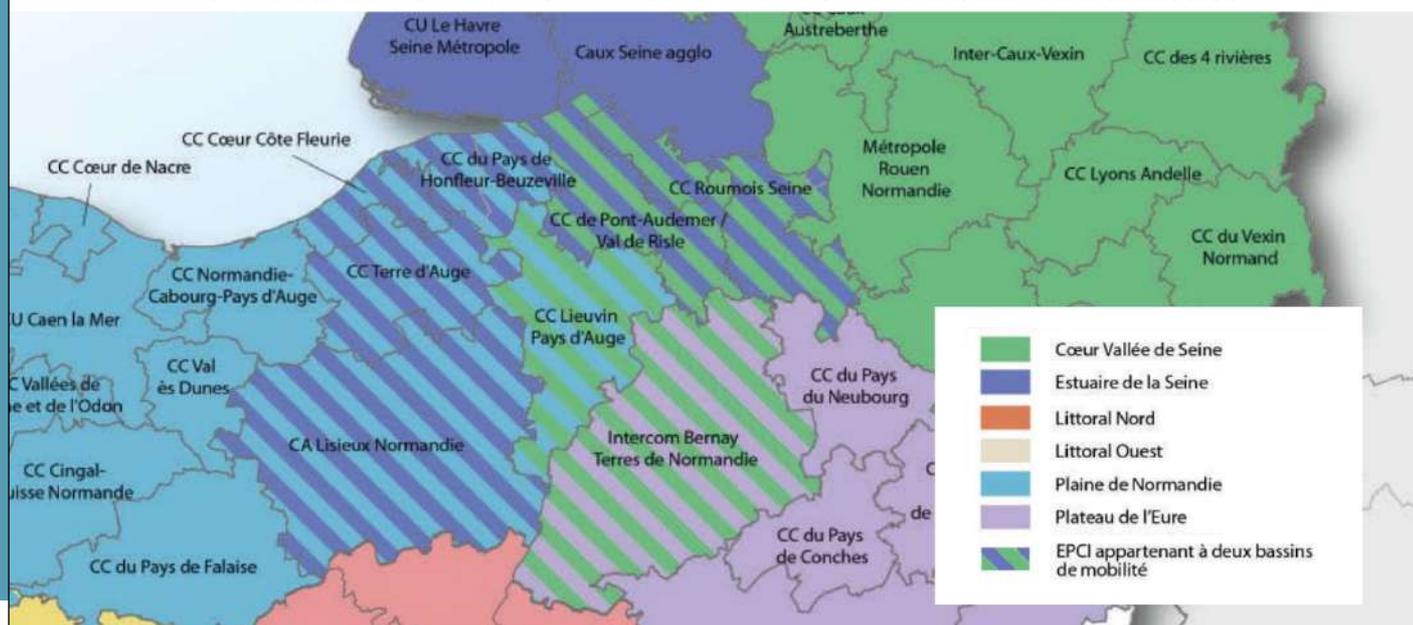
Les 3 principaux polluants sont : les oxydes d'azote (transports), les composés organiques volatils (industrie, résidentiel), l'ammoniac (agriculture).

Toutefois, les objectifs de réduction des polluants sont globalement tenus.



MOBILITÉ

CARTOGRAPHIE DES BASSINS DE MOBILITÉ EN NORMANDIE



Compétence mobilité

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) a pris la compétence mobilité en juillet 2021 suite à la loi d'orientation des mobilités (LOM).

La CCPAVR a désormais en charge le développement :

- Des mobilités actives, moyens de déplacements : vélo, piétons, développement de pistes cyclables, location de vélo électrique moyenne durée, ...
- De la mobilité solidaire : pour les demandeurs d'emploi, les personnes isolées et/ou âgées
- Du covoiturage et l'autopartage
- Du transport à la demande : transport en commun sur réservation
- Du conseil et de l'accompagnement : personnes vulnérables, PMR, employeurs, etc.

Mobilités actives (marche / vélo)

La CdC Pont-Audemer Val de Risle travaille étroitement avec le département de l'Eure sur le développement des véloroutes et voies vertes ainsi qu'avec les communes du territoire, notamment la commune de Pont-Audemer.

En 2021, la réflexion sur de nombreux projets a été initiée, notamment concernant le stationnement vélo et le développement des continuités cyclables à Pont-Audemer.





Mobilité solidaire & covoiturage

Lancé en septembre 2020, le dispositif Rezo Pouce permet aux habitants d'accéder à des arrêts d'autostop organisés et une application de covoiturage solidaire sur tout le territoire.

En octobre 2022, des baptêmes d'autostop ont été réalisés à Pont-Audemer et Corneville-sur-Risle, par des agents de collectivités voisines. Le **temps d'attente moyen** mesuré pour être pris à un arrêt Rezo Pouce était de **7 min**.

Plus d'information sur : <https://rezopouce.fr/>

Chiffre clé : 100 arrêts d'autostop sur la CCPAVR

Transport en commun local

Le Bus urbain (Pont-Audemer / Manneville-sur-Risle) est devenu gratuit à partir du 1^{er} Avril 2021, son parcours a été revu et amélioré suite aux remontées des usagers.

Le Bus circule du lundi au vendredi (7h30 – 19h00) et le samedi matin (8h30 – 12h30).

Capacité : 9 places dont 3 places PMR

Chiffre clé : 40 personnes transportées par jour en moyenne.



Lignes de cars régulières

En tant qu'autorité organisatrice de mobilité la CCPAVR échange avec la Région pour proposer des améliorations de la desserte du territoire par les lignes régulières de cars NOMAD : horaires, information voyageur, etc.

Les lignes NOMAD ont changé de dénomination en septembre 2022 et certains parcours revus notamment la ligne Pont-Audemer ↔ Saint-Ouen de Thouberville reliant désormais Pont-Audemer à Barneville-sur-Seine.

D'autre part, en novembre 2022, une enquête usagers a été menée par la Région sur la ligne Pont-Audemer ↔ Le Havre.

Les axes d'amélioration identifiés suite à cette enquête sont de mettre plus de tournées dans la journée notamment entre 12h et 14h et de mettre en place une ligne le samedi.

Chiffre clé : 8 Lignes régulières NOMAD parcourent la CCPAVR





Cars scolaires

En tant qu'autorité organisatrice de transport scolaire de second niveau la CCPAVR travaille avec la Région et les communes pour **améliorer les circuits et horaires** de desserte de l'ensemble des établissements scolaires du territoire : écoles, collèges, lycées.

En 2022, plusieurs arrêts ont été créés pour **sécuriser et faciliter l'accès** au transport scolaire, que ce soit pour les habitants déjà présents sur le territoire ou pour les nouveaux arrivants.

Planification et évolution de la mobilité

À l'initiative de **Hervé Morin** et de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN) un groupement de commande a été initié pour réaliser un Plan de Mobilité Simplifié sur les 4 collectivités : IBTN, Lieuvin Pays d'Auge, Roumois Seine et **Pont-Audemer Val de Risle**.

Le Plan de Mobilité Simplifié est un **outil souple et stratégique pour organiser les mobilités dans les villes moyennes et les territoires ruraux**. Il permet de mettre en place une **dynamique locale** autour des mobilités.

Ce Plan, initié en octobre 2022, sera propre à chaque intercommunalité tout en prenant en compte les connexions entre ces 4 territoires.



CHIFFRES CLÉS

248

kg/hab/an

Les ordures ménagères résiduelles des ménages

8340 Tonnes ont été collectées cette année contre 8062 en 2021 soit une hausse de 3%.

29

kg/hab/an

Déchets recyclables en porte à porte

986 tonnes ont été collectées cette année (emballages en plastique, emballages en métal et briques alimentaire) contre 866 en 2021 soit une hausse de 14%.

48

Kg /hab /an

Déchets recyclable en apport volontaire (papiers, journaux, magazines, cartonnets et verre)

1599 tonnes ont été collectées cette année :

- Cartonnets, papiers, journaux, magazines = 405 T (420 en 2021)
- Verre = 1194 (1177 en 2021)

Soit une baisse de 1%

27

Animations scolaires

Après une pause liée aux restrictions sanitaires, les animations ont pu reprendre. Ainsi 573 enfants ont assisté à des animations sur le tri des déchets et la réduction des déchets dans leur école.

1215

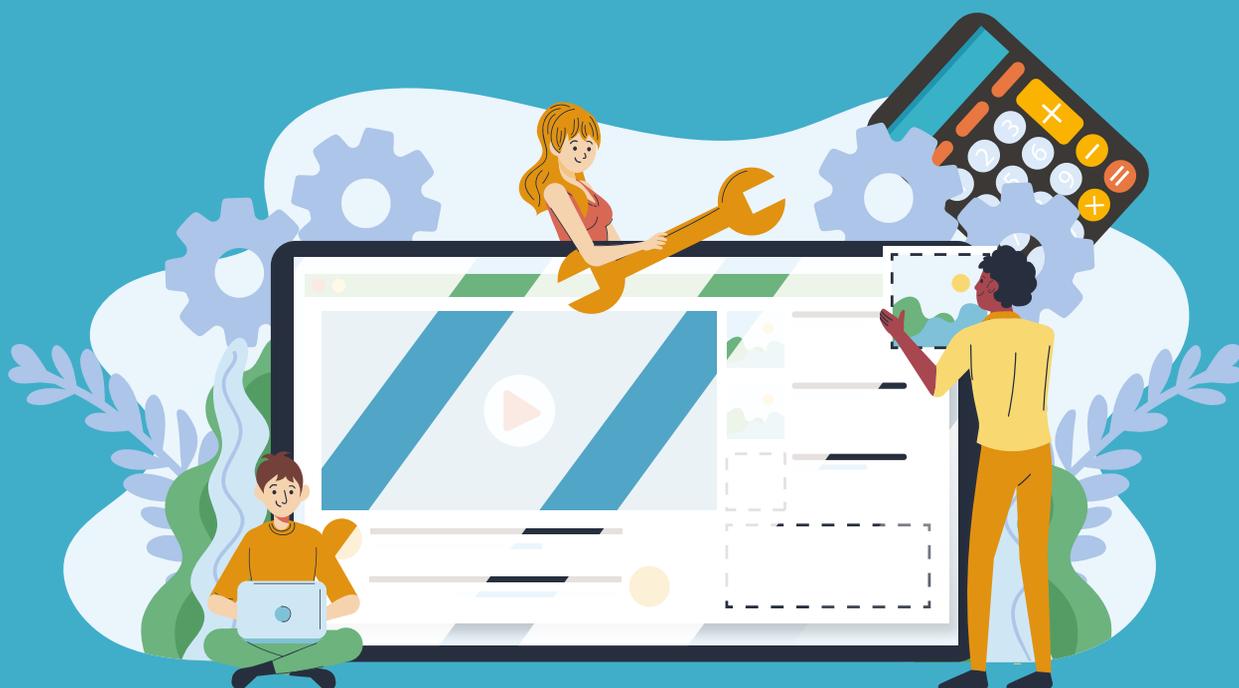
Composteurs vendus depuis 2013

Composteurs

Particuliers : 30 composteurs vendus en 2022 contre 37 en 2021.

Collectifs : 10 plateformes de composteurs collectifs pour 250 foyers.





Pôle ressources

CHIFFRES CLÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

184

Délibérations

163

Décisions

3 225

Courriers
enregistrés

106

Courriers pris
en charge

8

Conseils
communautaires

8

Conférence
des maires

14

Bureaux
exécutifs

1 320

Arrêtés





Ressources humaines

CHIFFRES CLÉS RESSOURCES HUMAINES 2022

337

Nombre d'Agents (4 établissements : CCPAVR – ASSAINISSEMENT, SPANC et Budget à Vocation Economique) :

TITULAIRES (Temps complet (Cnracl) , Temps non complet (IRCANTEC))

Contractuels de droit public (Non titulaires (IRCANTEC))

Contractuels de droit privé (Apprentis (ies), Contrats aidés : : Parcours Emploi Compétences (IRCANTEC)).

TITULAIRES

(Temps complet et Temps non complet)

215

108

CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

(sur emplois permanents et non permanents)

Contractuels de droit privé

Apprentis et Contrats aidés (Parcours Emploi et Compétences)

14





Informatique

CHIFFRES CLÉS

4

Système d'information mutualisé

Système d'information mutualisé entre 4 collectivités : Commune de Pont-Audemer, CCAS de Pont-Audemer, Syndicat d'Adduction d'Eau Potable Risle et Plateaux et Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR)

Budget fonctionnement

Budget de l'informatique dédié au fonctionnement des services de la CCPAVR (contrats de maintenance, télécommunication...)

35 %

55 %

Spams

55 % des mails envoyés à la CCPAVR sont des spams (650 650 mails sur un total de 1 183 000)

Quantité de données du système d'information

Le système d'information mutualisé représente 8 To (8 000 Go) de données (messagerie, logiciels métiers, documents numériques...)

8 To



CHIFFRES CLÉS

1 400

Demandes / Incidents

Nombre de demandes et incidents (services – élus – écoles) traités par le service informatique mutualisé

Lignes téléphoniques fixes / Accès internet

Nombre de lignes téléphoniques fixes et accès internet (structures, bâtiments, alarmes, ascenseurs)

120

90

Lignes téléphoniques mobiles

Nombre de lignes téléphoniques mobiles (agents, élus, objets connectés)

Systemes d'impression (copieurs)

Nombre de systèmes d'impression (copieurs) remplacés à destination des services, des élus et des écoles

60





Pacte financier,
finances et fiscalité.

LE SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Des acteurs

Les gestionnaires de crédits → Ils définissent les besoins en fonction du programme politique et rédigent les pièces techniques des procédures

Le service de la commande publique : 1 Directrice des Finances et de la Commande Publique et 2 agents → Ils rédigent les procédures, assurent leur passation et leur exécution en lien avec les gestionnaires

Service mutualisé : CCPAIV, ville de Pont-Audemer, SAEP + soutien aux communes membres de la CCPAIV

La commission d'appel d'offres (CAO) → Elle donne son avis sur les procédures adaptées et intervient pour le choix de l'attributaire en procédure formalisée

Le contrôle de légalité → Service de la Préfecture qui veille au respect des principes de la commande publique et au respect des étapes procédurales

Les entreprises (opérateurs économiques) → Elles candidatent aux différentes consultations lancées pour répondre aux besoins de la collectivité

Des outils

Code de la Commande Publique

Guide interne

Réunions de « cellule » : tous les 15 jours

3 principes

- 1- Liberté d'accès à la commande publique
- 2- Egalité de traitement des candidats
- 3- Transparence des procédures

Des objectifs

- 1 - Veiller à la bonne utilisation des deniers publics
- 2 - Optimiser les achats
- 3 - Sécuriser juridiquement les procédures

Commande publique

Contrat conclu à titre onéreux par un ou plusieurs acheteurs, avec un ou plusieurs opérateurs économiques pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, fournitures et services

Procédure de gré à gré

Achats de fournitures courantes et services < 40 000 € HT ou marché de travaux < 100 000 € HT (jusqu'au 31/12/2024)

1. Consultation de plusieurs entreprises (demande de devis ou transmission d'un cahier des charges)
2. Décision de choix
3. Bon de commande

Procédure adaptée

Procédure par laquelle l'acheteur définit librement les modalités de passation du marché, dans le respect des principes de la commande publique.

Achats de fournitures courantes et services < 215 000 € HT et de travaux < 5 382 000 € HT

1. Publicité : consultations disponibles sur le site : <https://marchespublics.evre.fr>. Pour les procédures supérieures à 90 000 €, publicité au BOAMP obligatoire !
2. Remise des offres
3. Ouverture et analyse des offres
4. Décision du Président (tenant compte de l'avis des membres de la CAO si > 90 000 € HT)

Procédure adaptée

3 types de procédure : l'appel d'offres, la procédure avec négociation et le dialogue compétitif.

Achats de fournitures courantes et services > 215 000 € HT et de travaux > 5 382 000 € HT

1. Publicité : consultations disponibles sur le site : <https://marchespublics.evre.fr> + sur le site du BOAMP + au JOUE
2. Remise des offres
3. Ouverture des offres par la CAO
4. Analyse des offres
5. Choix par les membres de la CAO
6. Décision du Président actant la décision des membres de la CAO

Des pièces

La publicité (AAPC) : le résumé de la procédure

Le règlement de consultation (RC) : comment est organisée la procédure

Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) : les clauses administratives du futur contrat (prix, les modalités de paiements, les assurances, les pénalités...)

Le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) : les clauses techniques du futur contrat

L'acte d'engagement (AE) : la pièce centrale qui fait office de réponse du candidat

Répartition des consultations lancées en 2022 :

22
procédures
pour la CC



7 procédures
pour la ville



4 procédures
pour le SAEP

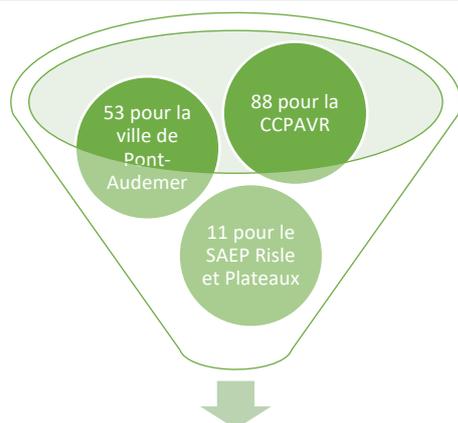


1 procédure
pour une
commune
adhérente



34
consultations
lancées en
2022 (contre
15 en 2021)

LE SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE



152 = Nombre de marchés en cours d'exécution au 31 décembre 2022

Membres du groupement de commande permanent :

CCPAVR	Corneville sur Risle	Illeville sur Montfort
Manneville sur Risle	Montfort sur Risle	Le Perrey
Pont-Audemer	Quillebeuf sur Seine	Roumontiers
SAEP Risle et Plateaux	CCAS de Pont-Audemer	Saint Symphorien

Depuis plusieurs années, la communauté de communes, la commune de Pont-Audemer et le SAEP Risle et Plateaux mettent en œuvre des procédures communes en vue d'optimiser les coûts. Un groupement de commande permanent à l'échelle de l'intercommunalité a ainsi été créé par délibération du 29 septembre 2022. Il permet ainsi, depuis le 26 janvier 2023, aux collectivités membres de réaliser une diversité d'achat en commun, de favoriser la concurrence mais aussi de sécuriser davantage juridiquement les procédures. Plusieurs achats de fourniture sont ainsi envisagés pour 2023 : électricité, carburants, fournitures de bureau, produits d'entretien, matériels informatiques et de téléphonie, ...

Par ailleurs, en 2022 le service a intensifié le contrôle des achats entre 5 000 € HT et 40 000 € HT en mettant en place un contrôle, par le service de la commande publique, des bons de commande et de leurs pièces justificatives (fiche achat, devis, ...) et en proposant de nouveaux outils aux services (marché valant cahier des charges, courriers, décisions, ...) pour les « petites » consultations.

Enfin, dans une logique d'harmonisation des achats à l'échelle de la collectivité, le service travaille avec les gestionnaires sur la détermination et l'estimation des besoins à l'échelle de la collectivité. Dans cette optique, le service a débuté un travail de compilation, d'identification et de regroupement des achats par famille et typologie afin d'envisager la rédaction de procédures plus globales. Les achats sans publicité ni mise en concurrence seront ainsi limités au profit de procédures normées avec pour objectif l'optimisation des achats et dépenses courantes.

Principaux marchés portés en 2022 :

Communauté de communes

- Assainissement Montfort/Risle et Routot
- Travaux de voiries
- Fourniture de bacs roulants ...

Ville

- Restructuration du groupe scolaire Jules Verne
- Réhabilitation du quai Félix Faure
- Défense incendie



Communication

COMMUNICATION

Le service communication s'occupe de la communication externe et interne du territoire de la Communauté de communes

Trois champs de communication :

- Communication de la Communauté de communes (vers les citoyens : habitants et usagers de la Communauté de communes).
- Communication extra-muros (promotion de l'image de marque du territoire à l'extérieur).
- Communication interne vers les agents de la collectivité, les directions et les élus, en relation avec la Direction Générale des Services et les Ressources Humaines.

Notre responsabilité collective est de communiquer auprès de citoyens qu'ils soient peu ou très informés et parfois même indifférents. La communication publique territoriale se fonde notamment sur l'article L.2141-1 du Code Général des collectivités territoriales qui établit « Le droit des habitants à être informés des affaires de ma commune est reconnu comme un principe essentiel de la démocratie ».

Une bonne communication publique peut être garante du succès d'un projet ou d'une politique publique. Certaines actions ne demandent qu'une simple information des citoyens, d'autres une véritable sensibilisation, d'autres encore une interaction voire une mise en débat.

Le service communication est garant de l'image de marque de la Communauté de communes.

Il adapte les messages et les outils de communication aux cibles afin que les messages soient le plus compréhensibles.

Ces actions s'inscrivent dans les missions de service public et se différencient des actions de communication politique qui visent à promouvoir le projet politique.



MISSIONS ET ORGANISATION

- ◆ **Concevoir et proposer** des stratégies et plans de communication sur les projets et les chantiers en tenant compte des attentes des différents publics,
- ◆ **Coordonner** la mise en oeuvre des actions de communication en fonction du niveau stratégique* de chacune et des plannings de mise en oeuvre,
- ◆ **Donner de la cohérence** à l'ensemble des messages émis par notre collectivité,
- ◆ **Produire** les principaux outils de communication dans le respect des budgets affectés à la communication
- ◆ **Accompagner, conseiller et travailler** avec les équipements et partenaires de la collectivité,
- ◆ **Évaluer** les politiques de communication mises en oeuvre.

* L'importance du niveau stratégique de communication est définie en lien avec le cabinet du Président.

Elle a pour cela élaboré une stratégie de communication validée par le Président, le Cabinet et visé par le Directeur Général des Services.

Organisation actuelle de la communication



MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE COMMUNICATION

Comment le service communication prend-il connaissance des actions mises en place par les pôles, directions et services ?

Le service communication est chargé de fixer les priorités en terme de communication en lien avec le cabinet du président et la direction générale des services.



En OCTOBRE

Le service communication programmera une rencontre avec les directeurs de pôles et les responsables de services concernés pour échanger sur les perspectives de travail pour l'année N+1. Cette rencontre permet d'avoir une vision des sujets stratégiques et un échange avant l'élaboration de fiche actions par chaque direction.



A l'issue de cette rencontre le service communication sollicite officiellement chaque direction par mail pour qu'elles remplissent les fiches de recensement des actions à venir.



En DÉCEMBRE

Les services inscrivent leurs manifestations dans le Calendrier Partagé.



Début NOVEMBRE

Les fiches de recensement des actions de chaque direction ou service sont remises au service communication (délai impératif).

Ces rendez-vous devront avoir été précédés d'une étude (par les directeurs et responsables) des aspects budgétaires associés à chaque action (gain de temps par la suite).



LE BULLETIN

Le Bulletin de la Communauté de communes reprend les compétences du territoire. Le bulletin est destiné à faire savoir aux habitants les nouveautés, les décisions et les nouveaux projets. La Communauté de communes est en charge d'un certain nombre de compétences (le développement économique, l'occupation de l'espace, l'environnement et le cadre de vie, les actions sociales, la voirie...), d'où la nécessité d'une bonne communication.



La planification des sujets et thèmes abordés dans « Le bulletin » se fait dans le cadre du comité de rédaction du magazine, qui valide le sommaire et les sujets choisis.

COMPOSITION DU COMITÉ DE RÉDACTION :

Le Président, directeur de la publication, le collaborateur de cabinet et le responsable de la communication.

Le Bulletin trimestriel qui représente l'actualité de la Communauté de communes c'est

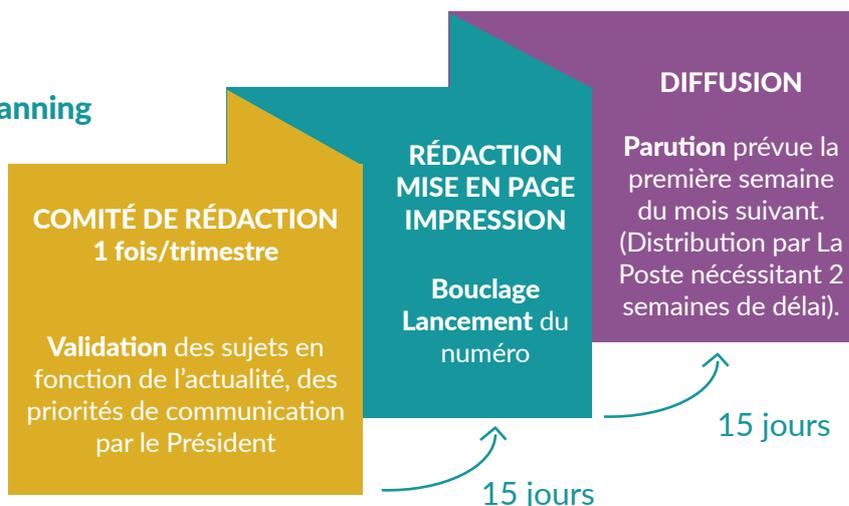
4 pages

18 600 exemplaires

1 bulletin sorti en 2022

17 541 ex diffusés en boîte aux lettres le reste en dépôt lieux public

Rétroplanning



LE SITE INTERNET PONT-AUDEMER VALLÉE DE LA RISLE

Cet outil permanent d'information pour le citoyen est interactif car mis à jour très régulièrement.

Ses fonctions :

- ✓ Un outil d'animation du territoire
- ✓ Un outil d'explication des politiques publiques
- ✓ Un outil d'informations pratiques
- ✓ Une vitrine du territoire qui oriente vers une autre vitrine Tourisme
- ✓ Un outil permettant d'accéder aux e-services offerts par la collectivité

La mise à jour des contenus est de la responsabilité des directions et des services autorisés. La mise en forme est de la responsabilité du service communication.

L'ouverture de sites dédiés ou applications web spécifiques est soumise à l'aval des élus par le biais du service communication.

En moyenne 23 000 visiteurs uniques / mois



LES SUPPORTS 2022

- plaquette : réédition du flyer du centre nautique
- magazine : Guide écocitoyen
- magazine : Je me forme ici !
- plaquette : du SPANC
- Carte de vœux ensemencée
- Communication du Festival génération durable
- Affiche inscription activité Clos Normand
- Affiche de redirection vers la page du centre nautique sur le site de la comcom
- Dossier de presse : inauguration du mobilier de la Marelle et du Parcours santé
- Dossier de presse et communication : inauguration du Barrage de la Madeleine et de la station de vidéo-comptage
- communiqué de presse : Règlement local de publicité
- communiqué de presse : Voltalis
- communiqué de presse : nouvelle tarification sociale des cantines
- communiqué de presse : les rencontres de l'emploi et de l'apprentissage
- affiche : les rencontres de l'emploi et de l'apprentissage
- communiqué de presse : plan de mobilité simplifié
- carton d'invitation : signature de la convention «petites villes de demain»
- affiche : Point de collecte pour le recyclage du papier
- affiche : la chevauchée du pays d'auge à la seine (validation BAT)
- magazine : Le bulletin N°11 et N°12
- communication : JMZH, com digitale, flyer, affiche
- totem de la station d'épuration
- calendrier pour la collecte des déchets
- communication pour les inscriptions scolaire, le calcul du quotient familial et l'inscription au service de restauration scolaire
- communication : pierres en lumières
- affiche : le cuir à Pont-Audemer, vallée de la Risle
- affiche : les artistes et le cuir
- affiche : exposition le papier
- signalétique : intégralité de la signalétique du PSLA
- compte administratif assainissement 2021
- carte de visite des nouveaux agents
- chevalet pour les conseils communautaire, signature, inauguration, conférence de presse ...
 - utilisation des réseaux sociaux de Pont-Audemer pour diffusion d'informations sur la CCPAVR et retransmission des conseils communautaires
- mise à jour du contenu du site internet
- réalisation des bâches pour les travaux des étangs
- création des bandeaux de pupitre





Pôle animation de la vie sociale



Cohérence éducative et
développement de la
restauration scolaire
de proximité.

CHIFFRES CLÉS RPE 1.2.3 SOLEIL 2022

51

Assistants Maternels sur le territoire du Relais

Dont 44 en activité, 91 % d'entre elle ont pris contact avec le Relais (démarches administratives, soirées thématiques, ateliers d'éveil, manifestation, fêtes du Relais ...)

Séances d'animations / Ateliers d'éveil

Avec une participation régulière de 24 assistantes maternelles différentes et 103 enfants différents. 65 parents ont participé aux fêtes

208

156

Familles différentes

Ayant bénéficié des services du Relais (démarches administratives) sur les 192 parents employeurs du territoire.

Familles différentes

Reçues dans le cadre du guichet unique (recherche d'un mode de garde) dont 15 demandes en accueil collectif avec 12 admissions et 3 refus suite aux commissions d'admission en places crèche.

59



CHIFFRES CLÉS RELAIS PETITE ENFANCE CLOS

71

Nombre d'assistantes maternelles sur le territoire de Pont-Audemer

59 AM en activité, 1 MAM soit 261 places d'accueil.

Nombre de familles différentes ayant contacté le RPE

176 en recherche de mode de garde (collectif, individuel, garde à dom)

275

194

Nombre d'enfants accueillis sur Pont-Audemer :

123 : 0/3ans ,50 :3/6ans, 21 : 6/12ans

96 résident à PA, 62 résident dans la CDC, 36 résident hors CDC

Nombre d'animations proposées aux enfants et aux AM

Eveil musical, ateliers d'éveil, sorties culturelles, sportives, nature

147



Relais Petite Enfance de Routot

Relais Petite Enfance de Quillebeuf sur Seine

2957

Nombre de participations

Assistants maternels, enfants, parents

Animations

Matinées d'éveil, forêt, médiathèque, parcs animaliers, spectacles, musée, théâtre, soirées...

166

107

Assistants maternels

38 assistantes maternelles présentes régulièrement aux animations

Communes

6 communes CCPAVR / 15 communes Roumois Seine

21



CHIFFRES CLÉS BATIMENTS SPORTIFS 2022

763

Nombre de jours d'ouverture

763 jours pour les gymnases Diagana, Staub (COSEC) & Manneville

Nombre d'heures d'ouverture

Diagana : 3 300H,
Staub : 3 200H,
Manneville : 2 600H

9 100

9

Nombre de manifestations exceptionnelles

(Région aéromodélisme, stages cirque, Trophée Coudière, Gala Twirling bâton, Trail des résistants...)



CHIFFRES CLÉS CN3ILLETS 2022

120 609

Nombre d'entrées CN3llets

Nombre de jours d'ouverture

340

3700

Nombre d'heures d'ouverture

Nombre de manifestations exceptionnelles

(Ciné-piscine, Finale Région FFN, Régionaux apnée, Téléthon, triathlon UNSS académique, gala Natation artistique...)

13



CHIFFRES CLÉS DU CLOS NORMAND

402

Nombre d'enfants inscrits aux périscolaires

Durant l'année 2022, 402 enfants ont été inscrits sur l'un des six périscolaires de Pont-Audemer

Nombre d'enfants inscrits aux mercredis

Durant l'année 2022, 283 enfants ont été inscrits à un mercredi au Clos Normand

283

1533

Nombre d'enfants inscrits à l'extrascolaire

Durant l'année 2022, 1533 enfants ont été inscrits au Clos Normand pour les vacances

Agents

Animateurs permanents contractuels en 35h00 semaines

13



Aire d'accueil des Gens du Voyage

12

Nombre d'emplacements

12 emplacements pour 25 places

Personnes accueillies sur l'aire

Dont 38 hommes

33 femmes

20 enfants

71

99.92

Taux d'occupation de l'Aire d'accueil



CHIFFRES CLÉS LA MARELLE

55

Enfants différents accueillis à la Marelle

dont 17% vivants dans les quartiers prioritaires de la Ville.

Taux d'occupation

En 2022, La crèche a eu un taux d'occupation réalisé 50.16% pour 229 jours d'ouvertures

50.16%

2921€

Investissement en partenariat avec le service politique de la ville

2921 € d'achat de matériel permis par le fait que la Marelle soit identifiée comme lieu de vie des habitants des quartiers prioritaires de la Ville.

Les interventions proposées

Yoga bimensuel, Musique mensuel, Microfolies trimestriel, Médiathèque trimestriel

38



CHIFFRES CLÉS QUILLEBEUF-SUR-SEINE

15

Séjours Relais Jeunes

15 adolescents de Quillebeuf sur Seine sont partis 4 nuits 5 jours en séjours à la base de loisirs de Clécy

Fête de fin de centre vacances de Février

Les parents étaient invités à participer à un jeu. Ils devaient deviner à quelle hauteur se trouvait la lampe du génie. 37 parents ont participé.

37

46

Kermesse périscolaire

Le périscolaire de Quillebeuf sur Seine a organisé une Kermesse en fin d'année scolaire. Les parents étaient invités à affronter leurs enfants autour de jeux et d'activités. 46 familles ont joué le jeu.

Fête du Cirque

Les parents étaient invités à jouer sur les stands qu'ils ont fabriqués lors du mois de juillet. Les enfants étaient missionnés pour expliquer les stands à leurs parents.

50



ALSH ROUTOT

35

Périscolaire de Routot

Familles ayant participé aux temps forts (sentiers sensoriels nus pieds, fresques participatives parents /enfants) Ateliers photos.

Découverte du snoezelen

Portes ouvertes et inscriptions pour 2023.

Périscolaire de Rougemontiers

Temps fort famille, sentier nature, peinture aux doigts,

Portes ouvertes et inscriptions pour 2023

40

30

Alsh mercredis

Kermesse de fin d'année, défi jeux d'agilités, de réflexions entre parents/enfants

Juillet 2022

Fête de fin de centre

Danses et chants de l'été

60



CHIFFRES CLÉS

28 écoles

141 classes

2 979 élèves

5 écoles avec 1 seule classe

66% des élèves en élémentaire / 34% en maternelle

10 fermetures de classe depuis 2020/2021 : 6 maternelles et 4 élémentaires

2 dispositifs TPS (toute petite section) sur Pont-Audemer

3 classes Ulis sur Pont-Audemer

Prestation restauration : 27 restaurants concédés Newrest / 5 restaurants en gestion autonome / 1 en gestion associative / 1 restaurant concédée MFR

Taux d'utilisation : en maternelle, 75.39% des élèves avec une disparité plus prononcée sur Pont-Audemer 49.62% des élèves. En élémentaire, 67.87% des élèves avec 59.08% sur Pont-Audemer.

34 restaurants
scolaires

2 979 inscrits
potentiel

Marché public
Newrest

205 732 repas

Fourniture de repas sur 27 restaurants scolaire / 2 ALSH / 2 multi-accueil soit :

- 166 218 repas annuels sur restaurants scolaires
- 32 650 repas annuel sur ALSH
- 1 725 repas crèche 9/12 mois
- 5 139 repas crèche 18 mois et +

10 restaurants scolaires respectent la Loi Egalim (repas bio)





Tourisme

(gestion par la SPL Terre d'Auge en 2022)

CHIFFRES CLÉS DE L'OFFICE DE TOURISME

10 166

Visiteurs

Appels téléphoniques

1 024

4 564

Demandes françaises

Demandes étrangères

1 028



LISTE DES ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

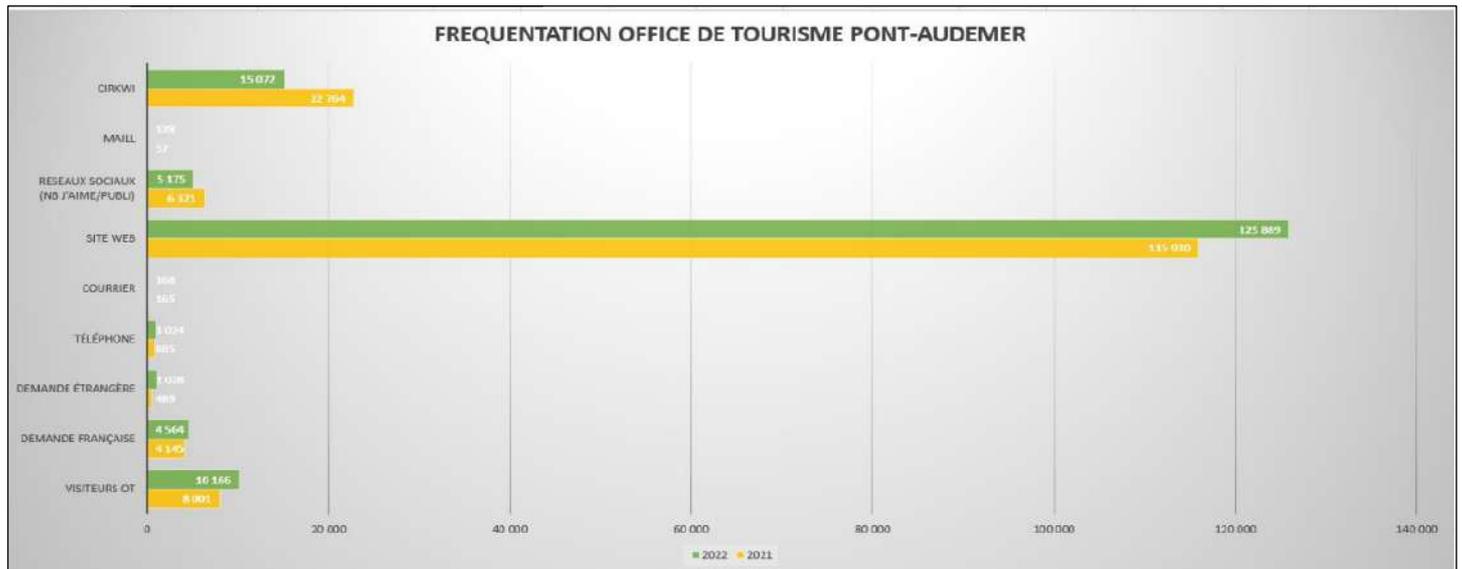
27 Visites ont été proposées :

- le 14/02/2022 : visite guidée pour la Saint-Valentin
- le 08/03/2022 : visite guidée pour la journée des droits de la femme
- le 19/03/2022 : balade ONF Montfort-sur-Risle (animation 3 970€HT – boutique 769€ HT)
- le 15/04/2022 : visite sensorielle à Routot
- le 21/04/2022 : visite de la Ferme des Colombos
- le 28/04/2022 : visite aux Étangs
- le 31/05/2022 : balade à la lumière des lampes tempêtes
- le 27/05/2022 : visite guidée pour la fête des mères
- le 28/05/2022 : visite sensorielle à Routot
- le 04/06/2022 : visite guidée de Quillebeuf Renaissance
- le 07/07/2022 : *Cluedo* pour les Mascarets
- le 15/07/2022 : Ponto by night
- le 21/07/2022 : randonnons en forêt
- le 28/07/2022 : *Cluedo*
- le 29/07/2022 : balade théâtralisée de Quillebeuf-sur-Seine
- le 04/08/2022 : visite aux Étangs faune et flore
- le 06/08/2022 : visite guidée de Quillebeuf Renaissance
- le 11/08/2022 : balade avec les ânes
- le 12/08/2022 : Ponto by night
- le 25/08/2022 : ferme des colombos
- le 26/10/2022 : visite sensorielle à Routot
- le 31/10/2022 : frissons à Pont-Audemer
- le 03/11/2022 : la nature dans nos assiettes
- le 05/11/2022 : visite guidée de Quillebeuf-sur-Seine
- le 21/12/2022 : dégustation de soupes
- le 22/12/2022 : les énigmes givrées de Noël
- le 28/12/2022 : Pont-Audemer féérique

Enfin, 34 rendez-vous auprès des partenaires ont été effectués au cours de l'année 2022 afin d'échanger sur les besoins et leurs attentes. 71 prestataires étaient inscrits à la première soirée des partenaires qui a eu lieu en octobre 2022 (sur 176 invitations) qui a été appréciée et qui a rencontré un vif succès.



FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME



L'office de tourisme de Pont-Audemer enregistre 27 % d'augmentation en nombre de visiteurs. Le nombre de pages vues sur le site internet augmente de plus de 8%.

On observe une stabilité dans la répartition des provenances entre 2021 et 2022. Nous pouvons constater que la moitié des visiteurs sont des Normands, l'Office de Tourisme Pont-Audemer Val-de-Risle a une activité essentiellement liée aux excursionnistes. Viennent ensuite les Franciliens et la clientèle des Hauts-de-France.

La part des visiteurs étrangers a quasi-doublé et représente 15% de la fréquentation totale en 2022 contre 8.7% en 2021. Conformément à la fréquentation constatée par les OT normands, les Belges, les Néerlandais et les Anglais constituent le trio de tête. Les Allemands passent en 4ème position.

Les ventes boutiques (cartes postales, livres essentiellement) ont enregistré 40% d'augmentation Le chiffre d'affaires des animations a été multiplié par 5. Une nouveauté dans le chiffre d'affaires : des recettes publicitaires récoltées auprès de partenaires.

Provenance des visiteurs

PALMARES DES REGIONS					
2021			2022		
NORMANDIE	2745	53,74%	NORMANDIE	2961	52,09%
ILE-DE-FRANCE	928	18,17%	ILE-DE-FRANCE	1076	18,93%
HAUTS-DE-FRANCE	376	7,36%	HAUTS-DE-FRANCE	437	7,69%
PAYS DE LA LOIRE	184	3,60%	PAYS DE LA LOIRE	252	4,43%
BRETAGNE	172	3,37%	BRETAGNE	200	3,52%





Pôle aménagement et services techniques

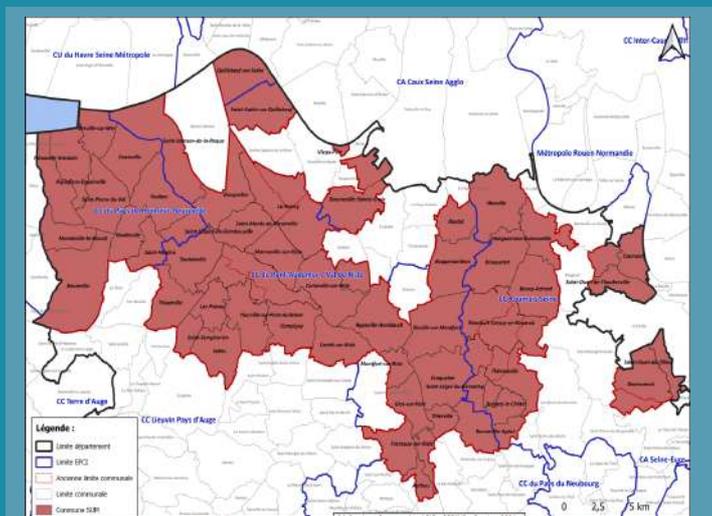
Aménagement du territoire

La CCPAVR est compétente en matière de planification et a en charge l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme conformément aux différents règlements des 58 communes que forme le périmètre du Service Urbanisme Mutualisé. Service qui donne un appui auprès des administrés, élus ou professionnels des communes adhérentes, renseigne et oriente les habitants dans leurs démarches de projet et vérifie la légalité des constructions envisagés.

Le PLUi

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle a été décidé par les élus en novembre 2015. Les travaux ont débuté à l'automne 2016 et se sont achevés le 16 décembre 2019 par l'approbation du document en Conseil communautaire. Le PLUi est exécutoire depuis le 20 janvier 2020.

En 2021, la modification n°1 a été lancée. Elle a été approuvée le 12 décembre 2022 au terme d'une procédure administrative (dont une enquête publique).



Le Personnel

Une organisation mutualisée dont

- 1 responsable de service
- 3 instructeurs
- 1 secrétaire

Les activités du service en 2022

2051 dossiers enregistrés dont :

- 280 certificats d'urbanisme opérationnel
- 1100 déclarations préalables
- 611 permis de construire
- 21 permis de démolir
- **39 permis d'aménager**

Le SUM / Les documents cadres

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, il est possible de faire les déclarations d'urbanisme en ligne (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme opérationnel et autres demandes d'urbanisme.....) - <https://gfi.ccpavr.fr/guichet-unique> .

Le PLUi modifié est opposable depuis le 17 juin 2023.

Toutes les communes sont concernées par la saisie par voie électronique (obligatoire depuis le 01/01/2022):

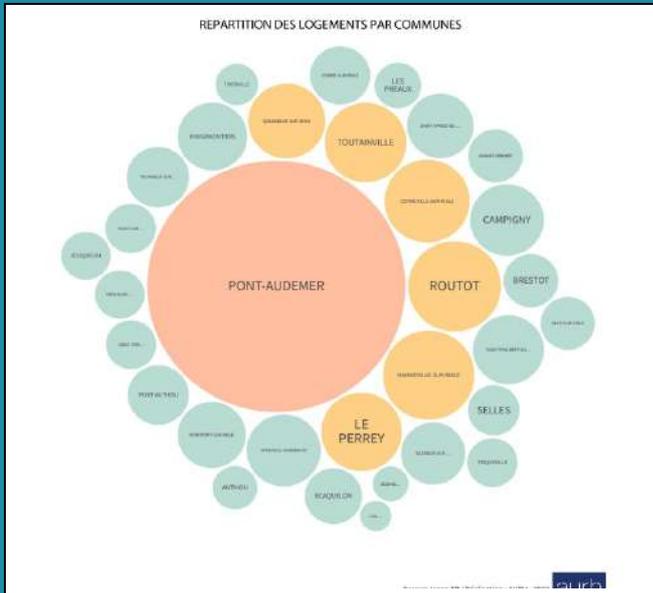
Il s'agit d'un moyen mis à disposition des administrés ou professionnels pour déposer les dossiers d'urbanisme en ligne.

Depuis le 08 février 2022 : dématérialisation effective pour 11 communes adhérentes



Habitat-Logement

La CCPAVR, en tant que Communauté de communes, est compétente en matière de **Politique du logement et cadre de vie des habitants** (Article 5214-16 du CGCT). Au dernier recensement 2021, le parc de logement de la communauté de communes se compose de 17 162 logements, dont la majorité se concentre sur la commune de Pont-Audemer (35%).



La CIL (attribution des logements)

- Mise en place de la Commission Intercommunale du Logement (CIL) le ...
- Accompagnement du bureau d'étude EOSH dans la mise en place de la CIL sur le territoire
-

L'opération de renouvellement urbain

- **Convention pluriannuelle NPNRU** signée par l'ensemble des parties,
- **Réunion d'information** sur le relogement des locataires des immeubles de Bruges et Bruxelles (18/10/22).

Les actions du service en 2022

- 2 agents en charge de l'Habitat social et privé,
- OPAH-RU 2016-2022 : 51 logements aidés pour un montant de travaux engagés grâce au dispositif de 1 388 074€, dont 531 553€ de subventions sollicitées (ANAH, département, aide ville) soit un taux de subvention de 38%,
- Diagnostics sur l'habitat privé et social réalisés,
- Diagnostics sur les communes inscrites au programme PVD.

Les projets à venir

Le Programme local de l'habitat (PLH) : document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat. Réflexion pour mettre en place un PLH pour répondre aux besoins du territoire en matière d'hébergement, de développement et / ou d'adaptation de l'offre pour tous les publics.

L'OPAH-Interco' : Fin de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) sur la commune de Pont-Audemer, en octobre 2022. Création d'un Point Information Habitat pour maintenir l'accompagnement des propriétaires pour la constitution des dossiers d'aides, en attendant la mise en place d'une OPAH sur l'ensemble de la communauté de commune.

Voirie et THD

La CCPAVR est compétente en matière de « Création, Aménagement et entretien de la voirie communautaire » et en « couverture en haut débit et très haut débit ». Concernant la voirie, la CCPAVR a adopté un règlement intercommunal en 2019. En matière de THD, la CCPAVR adhère au syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique.

La voirie communautaire

Les 32 communes de l'intercommunalité comportent près de 650 kms de voies communales revêtues qui sont entretenues (en structure et en surface) en régie et via des contrats de prestations de services, « de fil d'eau à fil d'eau ».

Le fauchage des talus, les prises d'eau et les signalisations verticale et horizontale sont également assurés.

Le personnel

- 1 organisation mutualisée Ville de Pont-Audemer et CCPAVR dont 1 directrice de l'Aménagement et des Services techniques
- 1 service VRD-infrastructures composé d'1 responsable de service, d'1 responsable adjoint, de 3 chefs d'équipes et 2 chefs de secteurs
- 6 agents. « petits et gros travaux » / 6 agents « fauchage, feuilles, dérasement » / 1,5 agents en charge du matériel roulant

Travaux réalisés en 2022

- 10 opérations en enrobé à chaud
- 13 opérations en enrobé environnemental « à froid » (MBE)
- 8 opérations en gravillonnage (ESU)
- Investissements liés aux marchés publics de prestations de travaux à hauteur de 782 000 €TTC
- Investissements « travaux en régie » à hauteur de 68 000 €TTC
- Fauchage de l'ensemble du linéaire en 2 ou 3 passages
- Campagne de signalisation horizontale

Le THD – déploiement de la fibre optique

En 2023, le réseau fibre optique est déployé à 98% du territoire. Le déploiement se poursuit sur les dernières prises et continuera au fur et à mesure du développement sur le département de l'Eure. Au total, ce sont **263 000** prises qui ont été déployées dont **65 000** par l'exploitant d'Eure Normandie THD : Axione.

Sur le territoire de la CCPAVR, en 2022, 5 zones de travaux ont été investies par Axione à Saint-Samson de la Roque, Routot, Rougemontiers, Illeville s/Montfort, Condé s/Risle et St-Philbert s/R



Patrimoine - Les bâtiments communautaires

La CCPAVR est compétente en matière de construction de bâtiment public, entretien et maintenance des bâtiments. Pour cela, elle s'appuie sur une équipe interne pluridisciplinaire et sur des partenaires extérieurs qualifiés.



Le parc bâtiments

-32 bâtiments gérés par la CCPAVR répartis sur l'ensemble du territoire

- Domaines d'activité représentés :
 - * Santé
 - * Développement économique
 - * Sports et Loisirs
 - * Petite enfance
 - * Bâtiments techniques

Le personnel

- Au sein du Pôle Aménagement et Services Techniques, le service Bâtiments et Equipements, mutualisé avec la Ville de Pont Audemer, se compose :

- Un responsable de service
- 1 Adjoint
- (1 assistant(e))
- 2 agents « Travaux divers »
- 1 plombier
- 1 maçon
- 1 menuisier
- 1 peintre
- 1 serrurier
- 1 électricien
- 1 métallier

Les chantiers 2022

- Livraison du Pôle Santé Libéral et Ambulatoire
- Aménagement des cabinets de dentiste
- Vérification périodique règlementaire et entretien / maintenance de l'ensemble du parc

Les opérations de construction et de rénovation programmées

- Réaménagement du centre de Loisirs de Quillebeuf Sur Seine
- Réhabilitation et extension du centre de Loisirs « Le Clos Normand »
- Déploiement d'un Schéma Directeur Immobilier et Energie



CHIFFRES CLÉS LOGISTIQUE MANIFESTATIONS

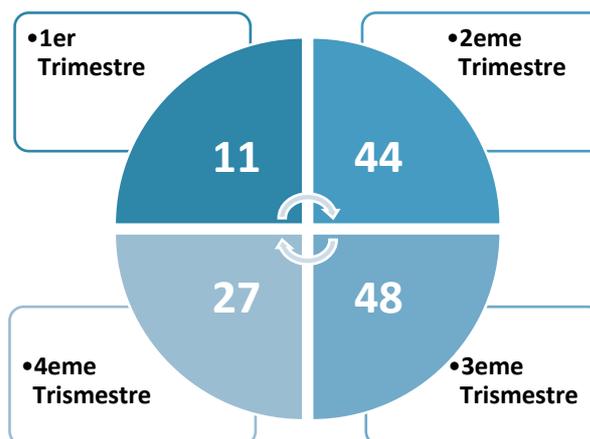
130

Nombre transports et livraisons matériels

Le service LogManif rayonne sur l'ensemble de la CCPAVR sur au moins 80 % des communes communautaires

Répartition par Trimestre

Actions -Livraisons-



571

Nombre Total de transports-livraisons sur Ville-CCPAVRE-CCAS (hors Mascarets)

Représentativité en % des demandes de la CCPAVR pour le service « LogManif »

23 %

La logistique des manifestations

La CCPAVR est compétente en matière de soutien logistique des événements, fêtes, animations sportives de la Communauté de Communes, de la planification du travail en fonction des demandes de matériels au bénéfice des associations, des clubs sportifs, des communes membres de la CCPAVR, et la programmation hebdomadaire, mensuelle et annuelle des demandes de mise à disposition et de transports de ces matériels



« Log Manif »

Le Personnel

- 1 Responsable Service
- 1 Chef Equipe et 3 agents VILLE et 1 agent CCPAVR
- 1 Agent en cdd temps partiel soutien planification (à partir de juin2022)

Les moyens matériels

- 3 véhicules dont 1 poids lourd haillon + 1 camion plateau + 1 fourgon Master
- 1 hangar de stockage des matériels centralisés au Centre Technique Municipal de Pont Audemer

Les manifestations phares à l'échelle de la CCPVAR

Environ une vingtaine de manifestations importantes à l'échelle de la CCPAVR, pour lesquels le matériel est livré ; les principales :

- Illeville sur Montfort = Carnaval
- Le Marais Vernier = Corrida du Marais et Fête de l'Etampage
- Le Perrey = Foire aux Arbres
- Montfort sur Risle = Rock Mon Fort + Les Médiévales
- Pont Authou = Course cycliste des Léopards
- Routot = Le Marché Fleuri + Fête du Lin + Fête de la Saint Jean + Marché Veget'Halle
- Selles = Course VTT la Selloise
- Tourville sur Pont Audemer = Fête de la Pomme +
- Toutainville = le Triathlon + Le club Carpes + Le club Nautique
- Les Cross des collèges Manneville-Montfort-Routot & Club Sportifs
- Diverses demandes des communes, associations

CHIFFRES CLÉS ENTRETIEN ECONOMAT

16

AGENTS
CCPAVR

Nombre d'agents 'EE' sur le territoire de Pont-Audemer-Val de Risle

25 agents dont 9 VILLE & 16 CCPAVR (agents titulaires ou CDD)
soit 11 900 HEURES au Total – 40% des heures sur Ville et 60 %
des heures sur CCPAVR

Nombre de sites sur lesquels les agents

CCPAVR interviennent



34 / 71
sites au
total

Répartition des temps de travaux en % concernant la CCPAVR



Ecoles Elémentaires P Herpin-
H Boucher-L Pergaud -
Entretien Locaux = 18 %



Ecoles Services en cantine P
Herpin-H Boucher-L Pergaud -
La Fontaine - Routot = 14%



Centres de Loisirs Pont
audemer / Montfort /
Quillebeuf / Routot = 16 %



Gymnases Diagana / Cosec
/ Montfort+ Renfort Piscine
= 7 %



Station Epuration -Service
Urbanisé Mutualisé-Pole
Santé = 3 %



Externalisation des
opérations spécifiques &
nettoyage vitreries
Gymnase Manneville sur
Risle = 2 %



Entretien Economat

La CCPAVR est compétente en matière de prestations de nettoyage tenant compte de l'état, de la nature et de la fréquentation des différents locaux. Le nettoyage se réalise (sauf exception) en dehors des heures d'occupation, de fait, le service doit s'adapter aux différentes contraintes (horaires atypiques et journées découpées : 6h – 18h30) & d'achats de fournitures en matière de produits d'entretien, machines spécifiques, vêtements de travail et EPI)



Le personnel

- 1 Responsable Service
- 25 agents dont 1 agent EE formé sur la planification (temps partiel)
Répartition des agents sur les communes de Pont-Audemer – Montfort sur Risle – Quillebeuf sur Seine- Routot

« Entretien »

Dans le cadre de l'organisation du Service les objectifs ont été recentrés vers :

- Le développement d'un travail décloisonné basé sur le travail collaboratif, la répartition des tâches en fonction des moyens humains, matériels et des besoins externes au service
- Réduire l'isolement des agents,
- Identifier les ressources et compétences internes
- Développer les formations, aller vers les nouvelles technologies fonctionnelles et organisationnelles
- Produire des plannings suivant une logique de proximité de sites pour l'agent d'entretien, réduire l'impact des déplacements

Plan de formation en 2022

- Sensibilisation sur les écoproduits d'entretien & sur la gestion des déchets
- Démonstrations de matériel : auto laveuse compacte
- Mise en place d'un procédé de nettoyage à l'eau ozonée sur 3 sites (2 écoles et 1 Centre de Loisirs sur Pont-Audemer)
- Information sur le temps de travail
- Formation Gestes et Postures en cours





**PONT-AUDEMER
VAL DE RISLE**
communauté de communes

Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle

2 place de Verdun
27500 Pont-Audemer
tél. : 02 32 41 81 23

Service communication
02 32 41 81 48

